

R A P P O R T D ' A C T I V I T É

2011

ETABLISSEMENT
PUBLIC
D'AMÉNAGEMENT
UNIVERSITAIRE
RÉGION
ILE-DE-FRANCE

Ce rapport d'activité 2011 correspond au premier exercice complet de notre jeune établissement. Une année bien remplie après la mise en place, les mois précédents, de ses nouvelles instances.

Elle s'est d'abord inscrite dans la continuité avec la fin des chantiers d'enlèvement de l'amiante friable sur le campus de Jussieu au troisième trimestre. Le lancement concomitant des deux marchés de réhabilitation du grill (100 000m² SHON) permet d'entrevoir la rénovation complète de ces bâtiments en 2014 et 2015 ce qui apportera un profond changement au fonctionnement de l'université Pierre et Marie Curie.

L'année 2011 a également été celle du démarrage des études complexes préalables à la reconstruction du centre Censier pour Paris 3 Sorbonne Nouvelle et à l'aménagement de la parcelle Poliveau occupée par le Muséum National d'Histoire Naturelle entre le jardin des plantes et la Pitié-Salpêtrière.

L'Etat a confié, dans le même temps, à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage des projets de rénovation du 54 boulevard Raspail, de transformation de la caserne Lourcine et d'extension du centre technique du livre de l'enseignement supérieur. Les études ont été initialisées dès le début de l'année.

Fort de ce plan de charge important et conscient de l'exigence portée par ces nouvelles missions, l'établissement s'est attaché à transformer l'organisation héritée de l'établissement public du campus de Jussieu et adaptée à ce chantier exceptionnel. En créant des équipes réactives et pluridisciplinaires, il a cherché à s'appuyer sur les compétences acquises tout en étant capable de répondre à la diversité des attentes de l'Etat comme des universités et autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'EPAURIF, pour conforter ses services support et sa gouvernance interne, s'est inspiré de l'audit de la Cour des Comptes. C'est ainsi qu'ont été lancés la mise en conformité du dispositif budgétaire, la création d'un cadre de gestion des personnels ou encore un chantier de consolidation des procédures internes. Un secrétariat général a été créé en fin d'année pour porter l'ensemble de cette réforme.

Il ne s'agit pas seulement de se conformer aux règles qui s'imposent à l'établissement, mais surtout d'être en mesure d'apporter un service complet de qualité.

L'enjeu était d'importance si l'on en juge par les nouvelles conventions conclues en cours d'année. Elles ont d'abord fait appel à notre savoir-faire particulier en matière de traitement de l'amiante avec l'expertise du site Pierre Mendès France (Panthéon Sorbonne) et celui du bâtiment Necker (Paris Descartes). L'accompagnement de l'université Paris Nord est venu affirmer l'ouverture sur les problématiques d'aménagement. La mission de conduite d'opération confiée par la Fondation du campus Condorcet a confirmé la confiance placée dans notre capacité à gérer des processus complexes.

Cette année rondement menée a confirmé l'attente des établissements d'enseignements et de recherche pour se doter d'une maîtrise d'ouvrage solide afin d'atteindre leurs objectifs ambitieux.

L'établissement s'est organisé en conséquence et entend bien montrer, au fil des années, que cette confiance était méritée.

Thierry DUCLAUX
Directeur Général

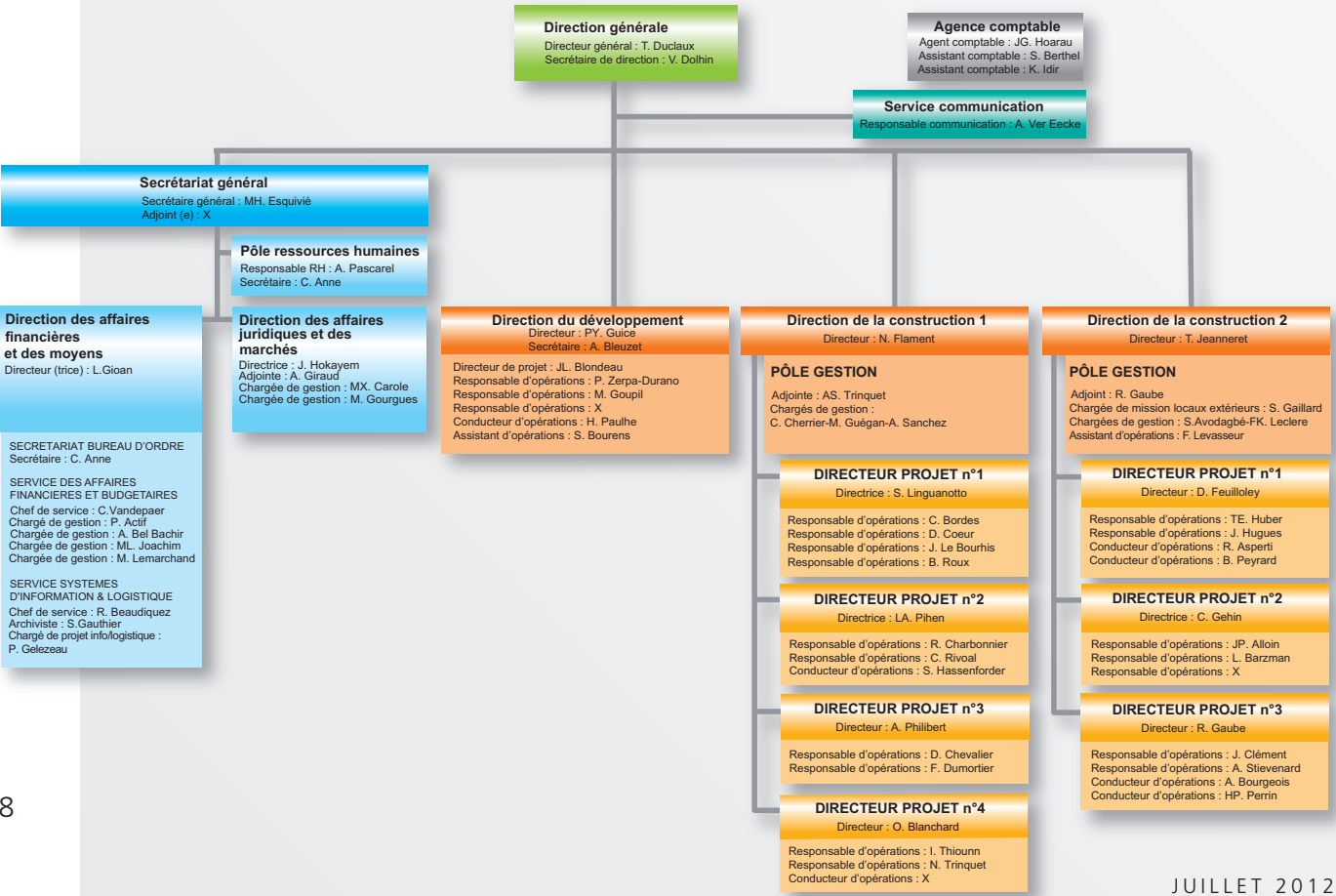
I - ORGANISATION	6
I.1 – ORGANIGRAMME	8
I.2 – FONCTIONNEMENT	13
II - JUSSIEU	20
II.1 – DÉSAMIANTAGE GRIL ET REPROTECTION AU FEU	22
SECTEUR 4.4	22
SECTEUR 5	24
SECTEUR 6	26
SECTEUR 7	28
II.2 – RÉHABILITATION DU GRIL D’ALBERT	30
PARACHÈVEMENT DU SECTEUR OUEST NORD ET SUD	30
SECTEUR OUEST CENTRE	32
SECTEUR EST	34
BÂTIMENT T	37
II.3 – BARRES DE CASSAN	38
MISE EN SÉCURITÉ	38
RÉHABILITATION GLOBALE DES BARRES ABC	40
ANIMALERIE PROVISOIRE	41
II.4 – RECONSTRUCTION DE L’ÎLOT CUVIER	42
INSTITUT LANGEVIN	42
II.5 – RELOGEMENTS ET TRANSFERTS	44
RELOGEMENTS	44

III - AUTRES PROJETS FRANCILIENS	46
III.1 – CAMPUS CONDORCET	48
III.2 – CENTRE TECHNIQUE DU LIVRE DE L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CTLES)	51
III.3 – OPÉRATION IMMOBILIÈRE CENSIER-POLIVEAU	54
III.4 – LE JARDIN DES PLANTES	56
III.5 – LA MAISON DES IRLANDAIS	57
III.6 – L’ÎLOT CHAMPOLLION	58
III.7 – LA CASERNE LOURCINE	59
III.8 – LA FONDATION « MAISON DES SCIENCES DE L’HOMME »	62
III.9 – LA FACULTÉ DE PHARMACIE	64
III.10 – LE SITE PIERRE MENDÈS-FRANCE	66
III.11 – L’UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE	66
III.12 – L’UNIVERSITÉ PARIS 13-NORD	67
III.13 – AUTRES PROJETS INITIÉS EN 2011	67
IV - CHIFFRES CLÉS	68
TABLEAU DES ENGAGEMENTS ET DÉPENSES PAR SECTEURS ET PROGRAMMES	70
MARCHÉS PASSÉS EN 2011	70
NOMBRE DE MANDATS EXÉCUTÉS/ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS PAR ANNÉE	71
V - ANNEXES	72
COMPOSITION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE L’EPAURIF	74
RÉPONSE AUX PRÉCONISATIONS DE LA COUR DES COMPTES	75
L’ÉQUIPE	76



I - ORGANISATION

I.1 – ORGANIGRAMME



JUILLET 2012

DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale assure la direction globale et exécutive du projet dans une logique de « mission ». Lui sont directement rattachés le secrétariat général et le service communication. Sous son autorité, les directions du développement et de la construction 1 et 2 ont en charge la gestion et le pilotage des opérations.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

L'élargissement des missions de l'EPAURIF a conduit la direction a engagé une réflexion pour :

- proposer une offre de service appropriée pour le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- adapter l'organisation de l'établissement à cette nouvelle situation.

La décision a été prise à la fin de l'année 2011 de créer un secrétariat général et de réorganiser l'établissement (CA du 07/04/2011) ; les fonctions supports verront ainsi leur rôle affirmé.

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS

Composée de dix personnes, la direction des affaires financières et des moyens assure :

- le pilotage de la programmation budgétaire et le suivi de l'exécution budgétaire,
- le management des fonctions supports et la tenue du bureau d'ordre.

La direction des affaires financières et des moyens est secondée par deux services :

- Le service des affaires financières et budgétaires prépare le budget et en suit l'exécution, saisit les décisions modificatives, tient la comptabilité de l'ordonnateur, assure le mandatement et la liquidation des factures.
- Le service des systèmes d'information et logistique met en place les outils nécessaires au fonctionnement des services, assure la maintenance et le fonctionnement des réseaux informatiques et téléphoniques. Il est également en charge des archives de l'établissement.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS



Composée de quatre personnes, elle assure :

- les fonctions de conseil juridique auprès de la direction générale sur l'ensemble des secteurs d'activité,
- le contrôle de la qualité juridique,
- le suivi des conventions passées par l'établissement avec ses partenaires,
- la gestion des contentieux,
- la veille juridique,
- la gestion de l'ensemble des tâches administratives et juridiques relatives à la passation et l'exécution des marchés de l'établissement,
- un appui juridique général auprès des directions techniques.

MISSION RESSOURCES HUMAINES

La responsable du pôle ressources humaines assure :

- la gestion de la paie,
- la mise en œuvre du recrutement,
- la préparation des réunions des instances de dialogue social,
- la mise en œuvre des politiques de formation et de salaire.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT



La direction du développement, nouvellement créée, prend en charge les projets de l'établissement dans leur phase amont. Composée d'architectes, urbanistes et ingénieurs généralistes, cette équipe réalise les études, analyses et concertations préalables à la concrétisation des opérations.

En 2011, la direction du développement a notamment en charge :

- la préfiguration de la réhabilitation du centre Sarrailh du CROUS de Paris,
- l'accompagnement de l'université Paris Dauphine en vue de la rénovation de son site principal,
- les études de stratégie immobilière de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et du Muséum National d'Histoire Naturelle,

- la programmation et la mise en cohérence des opérations de transformation de la caserne Lourcine,
- la mise au point d'une stratégie de réhabilitation et de valorisation de la Maison des Sciences de l'Homme du 54 boulevard Raspail.

La direction du développement réalise également des études urbaines sur de plus grands territoires (schéma directeur de l'université Paris 13-Nord par exemple). Enfin, la direction du développement engage actuellement l'élaboration d'un système d'information géographique consacré à l'immobilier universitaire, en partenariat avec l'atelier parisien d'urbanisme (APUR).

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 1



La direction de la construction 1 regroupe quatre directions de projet. Ses équipes sont organisées suivant une logique de projet, dont les missions sont déterminées en termes d'objectifs de programmes, coûts et délais. Elles sont animées et pilotées par des directeurs de projet disposant d'une solide culture du projet et de la maîtrise d'ouvrage. Elles comptent en leur sein des responsables d'opération assurant le pilotage technique, administratif et financier des opérations avec l'assistance de chargés de gestion rattachés au pôle de gestion de la direction.

DIRECTION PROJET 1

Cette direction prend en charge :

- la réhabilitation du secteur Est du « gril » d'Albert après désamiantage,
- le pilotage des sujets transversaux aux différentes opérations du campus (signalétique, réseaux, œuvres d'art, coordination interchantiers).

DIRECTION PROJET 2

Cette direction prend en charge :

- la réhabilitation du secteur Ouest du « gril » d'Albert après désamiantage,
- l'opération d'extension du Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur (CTLES).

DIRECTION PROJET 3

Cette direction prend en charge :

- la mise en sécurité des barres de Cassan A, B, C et F du campus de Jussieu,
- la reconstruction de l'îlot Cuvier pour l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) et l'Institut Langevin.

DIRECTION PROJET 4

Cette direction prend en charge :

- la réalisation du campus Condorcet à Paris et Aubervilliers (conduite d'opération pour le compte de la fondation Campus Condorcet).

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 2



La direction de la construction 2 regroupe trois directions. Ses équipes sont organisées suivant une logique de projet, comme celle de la direction de la construction 1 et secondée par un pôle de gestion, composé de deux chargés de gestion, d'une chargée de mission des locaux extérieurs et d'un assistant d'opération, encadrés par l'adjoint au directeur.

DIRECTION PROJET 1

Cette direction prend en charge :

- le désamiantage et la reprotection au feu du campus de Jussieu,
- le suivi de la réglementation amiante,
- le désamiantage et la reconstruction du 54 bd Raspail (ancien site de la « Maison des Sciences de l'Homme »),
- l'aménagement de la caserne Lourcine en centre universitaire comprenant la création d'un internat d'excellence,
- le désamiantage et la démolition des sites universitaires d'Asnières et de Censier (université Sorbonne Nouvelle- Paris 3).

DIRECTION PROJET 2

Cette direction prend en charge :

- l'opération d'aménagement de l'îlot Buffon-Poliveau,
- la reconstruction du site de Censier (université Sorbonne Nouvelle- Paris 3).
- La construction du nouveau site de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (université Paris Ouest Nanterre la Défense).

DIRECTION PROJET 3

Cette direction prend en charge :

- les opérations de relogement et de transfert préalables au désamiantage ou à la réhabilitation du campus de Jussieu,
- les opérations sur le Jardin des Plantes (bâtiment LIO-lieu d'information et d'orientation, réserve de géologie, carré des Iris),
- la réhabilitation du site des Irlandais,
- la réhabilitation de l'îlot Champollion.

I.2 – FONCTIONNEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois au cours de l'année 2011. Il a été amené à délibérer sur le budget de l'établissement et ses évolutions, liées aux opérations en cours ou nouvelles. Il a également approuvé de nombreuses conventions parmi lesquelles on peut citer celles relatives à la réhabilitation de la caserne Lourcine, à l'extension du centre technique du livre de l'enseignement supérieur, au site du 54 boulevard Raspail ou encore au campus Condorcet. Il a pris acte de la nouvelle organisation des services de l'EPAURIF et des recommandations de la Cour des Comptes, émises à la suite du contrôle conduit en 2011 sur la gestion de l'Etablissement Public du Campus de Jussieu (EPCJ).

COMMUNICATION

Au cours de l'année 2011, la communication s'est inscrite dans le cadre du passage à l'EPAURIF et s'est déclinée autour de trois grands axes majeurs :

- La communication externe.
- La communication interne.
- La communication de projet.

Une communication institutionnelle visant à construire, asseoir et renforcer la visibilité et l'identité de l'EPAURIF auprès de ses interlocuteurs.

L'EPAURIF entend montrer qu'il est un instrument au service du monde universitaire et de grands projets d'intérêt public dont il assure la réalisation dans le respect des intérêts et de ses opinions. Les différents supports de communication font valoir l'offre de service de l'établissement afin de se faire connaître et valoriser ses compétences.

L'identité

En 2010, un nouveau logo avait été créé, l'année 2011 a été consacrée à asseoir la visibilité et l'identité de l'EPAURIF à travers une charte (logo, images, éléments graphiques, éléments de discours, vocabulaire) déclinée sur les différents supports de communication.

Les supports de communication

Ils constituent un corpus de documents fixant la présentation officielle de l'établissement.



- En 2011, la plaquette institutionnelle de l'EPAURIF a été publiée présentant :
 - Le projet EPAURIF.
 - L'Etablissement.
 - Ses compétences.
 - Son expertise à travers ses différentes réalisations.

- Le rapport d'activité 2010 est paru mi 2011.



Deux changements notoires ont marqué cette publication : un changement sur la forme à travers une nouvelle maquette graphique tenant compte de la charte identitaire graphique de l'établissement et un changement sur le fond puisqu'il avait pour objet de faire conjointement un bilan des activités de l'EPCJ et de l'EPAURIF.

- Le site Internet de l'EPAURIF a été mis en ligne mi 2011.



La communication institutionnelle (organisation de l'établissement, missions) ne représente qu'une partie du site Internet qui délivre, par ailleurs, une information continue sur le déroulement des opérations à travers des « brèves » illustrées, des interviews, une galerie de photos actualisée régulièrement, des vidéos et des infographies.

L'EPAURIF a participé au livre intitulé « **Institut de Physique du Globe de Paris** » sur la construction du bâtiment pour l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) sur l'îlot Cuvier, paru, au premier trimestre 2012, aux Editions Esprit du Lieu, éditeur Archibooks.



- Réalisation et mise en ligne sur le site Internet d'un film sur le désamiantage

Après deux ans de tournage sur les chantiers de désamiantage du campus de Jussieu de 2008 à 2010, un film intitulé « Campus de Jussieu : un chantier de désamiantage » a vu le jour à l'automne 2011. Au regard de la complexité et de la spécificité d'un chantier de désamiantage, l'EPAURIF a souhaité filmer ses différentes étapes afin d'en expliquer les problématiques, les techniques et toutes les précautions et mesures de sécurité inhérentes à ce type de chantier.

Une communication interne axée sur l'élaboration d'un projet commun :

Suite à la diversification de ses missions une nouvelle organisation interne s'est mise en place au sein de l'EPAURIF tout au long de l'année 2011. Les actions de communication ont consisté à accompagner les équipes dans ce nouveau virage organisationnel à travers l'élaboration d'un projet commun pour créer une dynamique interne et proposer une offre de service adéquate. Une réflexion a été menée sur les processus de communication en interne conduisant à un accent mis davantage sur la transversalité et la circulation de l'information.

- Organisation d'une convention (séminaire) le 10 novembre 2011.



L'ensemble du personnel s'est réuni pour échanger librement au sein de groupes de travail et pour partager des moments conviviaux autour d'un repas et d'un rallye dans le musée du quai Branly. Les groupes ont mené des réflexions autour des thèmes suivants :

- Renforcement de la qualité de services par la sécurisation des processus budgétaire et juridique.
- Principe d'action.
- Pilotage technique des projets.

- Communication de projet

La convention a permis d'amorcer une dynamique interne et asseoir la périodicité des réunions d'équipe au sein de chaque direction. Au cours du processus de réorganisation interne, le directeur général s'est exprimé régulièrement, en réunion plénière, pour faire le point sur les avancées de la restructuration et sur les perspectives futures.

- Diffusion mensuelle d'une lettre d'information interne



Des réunions de direction mensuelle élargie se tiennent tous les mois. Elles sont suivies d'une lettre diffusée en interne visant à informer les agents des derniers développements concernant l'activité de l'établissement. C'est ainsi que se fait, sous une forme conviviale, le partage de l'information.

- Réunions d'information sur les opérations

Des réunions d'information sur les opérations conduites par l'établissement se tiennent régulièrement. Elles sont destinées à l'ensemble du personnel et animées par les agents en charge du projet présenté.

Mise en œuvre d'une communication spécifique autour des projets :



- Réunion de comité de quartier à la mairie du 5^{ème} arrondissement sur le projet Buffon-Poliveau

Le 24 novembre 2011, le maire du 5^{ème} arrondissement de Paris, M. Jean Tilbéri, a convié le vice-chancelier des universités, le directeur général et l'équipe de l'EPAURIF en charge du projet Buffon-Poliveau à une réunion de comité du quartier. Au cours de cette réunion, les riverains ont pu avoir un libre-échange avec l'EPAURIF et obtenir des réponses et renseignements complémentaires sur l'avancée de ce projet. Trois mois après cette réunion à la mairie, quelques riverains du 5^{ème} arrondissement, regroupés en association, ont repris contact avec l'EPAURIF afin d'organiser une rencontre dans les locaux de l'établissement pour que leur soient présentées les grandes lignes du projet Buffon-Poliveau. Il a été convenu que cette démarche soit réitérée en fonction du planning d'avancement du projet.

PERSONNEL

Effectif

Le plafond autorisé d'emplois de l'EPAURIF est de 69 ETP ; 13 agents ont été recrutés au cours de l'année 2011, alors que 9 agents ont quitté l'établissement. Au 31 décembre 2011, l'EPAURIF comptait 57 agents (56,67 ETPT, les recrutements n'étant pas systématiquement en phase avec les départs, mettant en évidence des rompus de gestion). 57% d'entre eux sont titulaires de la fonction publique, 43%, non titulaires ; 17% d'entre eux entrent dans la tranche d'âge des 35-39 ans.

Formation

Initialement prévu pour 80 000 €, le budget consacré à la formation s'est élevé en 2011 à 91 080,46 €. L'établissement porte une grande attention à la professionnalisation et au maintien des compétences.

Concertation

L'instance de concertation du personnel s'est réunie trois fois au cours de l'année 2011.

Le comité technique de proximité a examiné et formulé un avis sur des dossiers majeurs pour l'établissement :

- le projet de cadre d'emploi,
- l'organigramme,
- les projets d'arrêté créant le comité technique de proximité et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'établissement.

SYSTÈME D'INFORMATION ET LOGISTIQUE



Informatique

Dans le cadre de renouvellement du parc informatique, environ 20 nouveaux PC ont été installés en 2011. Ils sont équipés de Windows 7 professionnel et du pack Office 2010.

En parallèle, le maintien du parc actuel a été assuré, 25% des systèmes ont été réinstallés, et une dizaine de postes ont été reconfigurés.

Sharepoint a été présenté en fin d'année au comité de direction. Une mise en œuvre progressive est prévue tout au long de l'année 2012.

Les contrats de location des copieurs ont été revus afin d'harmoniser les dates d'échéances et de diminuer les coûts.



18

Archivage

Un magasin de pré archivage est implanté sur le campus de Jussieu.

Le magasin d'archivage en rayonnages fixes est implanté au sous-sol du bâtiment Esclangon : Il a été adapté en local de travail pour l'archiviste, par quelques travaux afin de développer les connexions électriques et téléphoniques. Ce magasin conserve les archives juridiques (106 mètres linéaires), financières (38 mètres linéaires), techniques (189 mètres linéaires) et les archives de la direction générale (18 mètres linéaires).

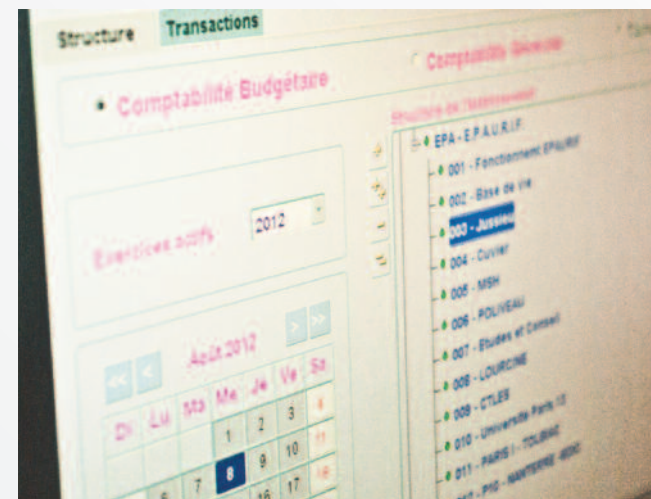
- Mise en place de procédures

Un tableau de gestion d'archives de l'EPAURIF, ainsi qu'une version pour l'archivage électronique (incluant les durées de conservation sur Sharepoint avant transfert sur le serveur Archives, ainsi qu'une nomenclature du « nommage » des dossiers et fichiers), ont été réalisés et sont en cours de validation. Une politique d'archivage est aussi en cours d'élaboration et sera suivie de déclarations de pratiques d'archivage.

- Archivage électronique

Pour l'instant, chaque agent structure librement ses données sur un serveur commun. Afin de permettre à l'établissement de monter en charge et aux nouveaux arrivants de s'intégrer rapidement, un projet d'harmonisation est en cours. Un serveur dédié aux archives a aussi été installé.

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE GLOBALE DES RECETTES ET DÉPENSES



En 2011, le budget primitif a fait l'objet de trois décisions modificatives, notamment pour ajuster la subvention d'Etat, en diminution de 6 591 500 € et pour prendre en compte deux transactions. Après la Décision Modificative 3 (DM3), la prévision de dépenses pour 2011 s'élève à 111 043 000 € dont 47 562 957.59 € pour le fonctionnement et 63 480 042.41 € pour l'investissement.

Sur ce budget, 32 780 531 € ont été réalisés en fonctionnement (69%) et 63 269 746 € pour l'investissement (100%)

La différence entre le réalisé et la prévision en fonctionnement correspond essentiellement à :

- une baisse des loyers et charges locatives des locaux tampons liées à des libérations (rue Château des rentiers et rue Lacordaire)
- un meilleur rattachement des dépenses locatives à l'exercice

Les recettes réalisées qui s'élèvent à 121 533 900 € correspondent aux prévisions du budget, soit 120 102 500 €. La différence avec les dépenses réalisées viennent abonder le fonds de roulement.

La légère baisse du nombre de mandats s'impute essentiellement sur l'investissement dont le rythme de consommation des crédits a été revu en cours d'année à la baisse à hauteur de 10%, soit 10 M€. Les sources de financement restent majoritairement l'Etat pour le fonctionnement de l'EPAURIF et les travaux du campus de Jussieu, le Contrat de Plan Etat Région (CPER) pour l'Institut de Physique du Globe de Paris et des conventions passées avec certains sites universitaires de la région Ile-de-France.

Le budget exécuté en 2011 (96 M€) devrait augmenter en 2012 pour atteindre environ 265 M€ en 2013.

Ceci est dû notamment :

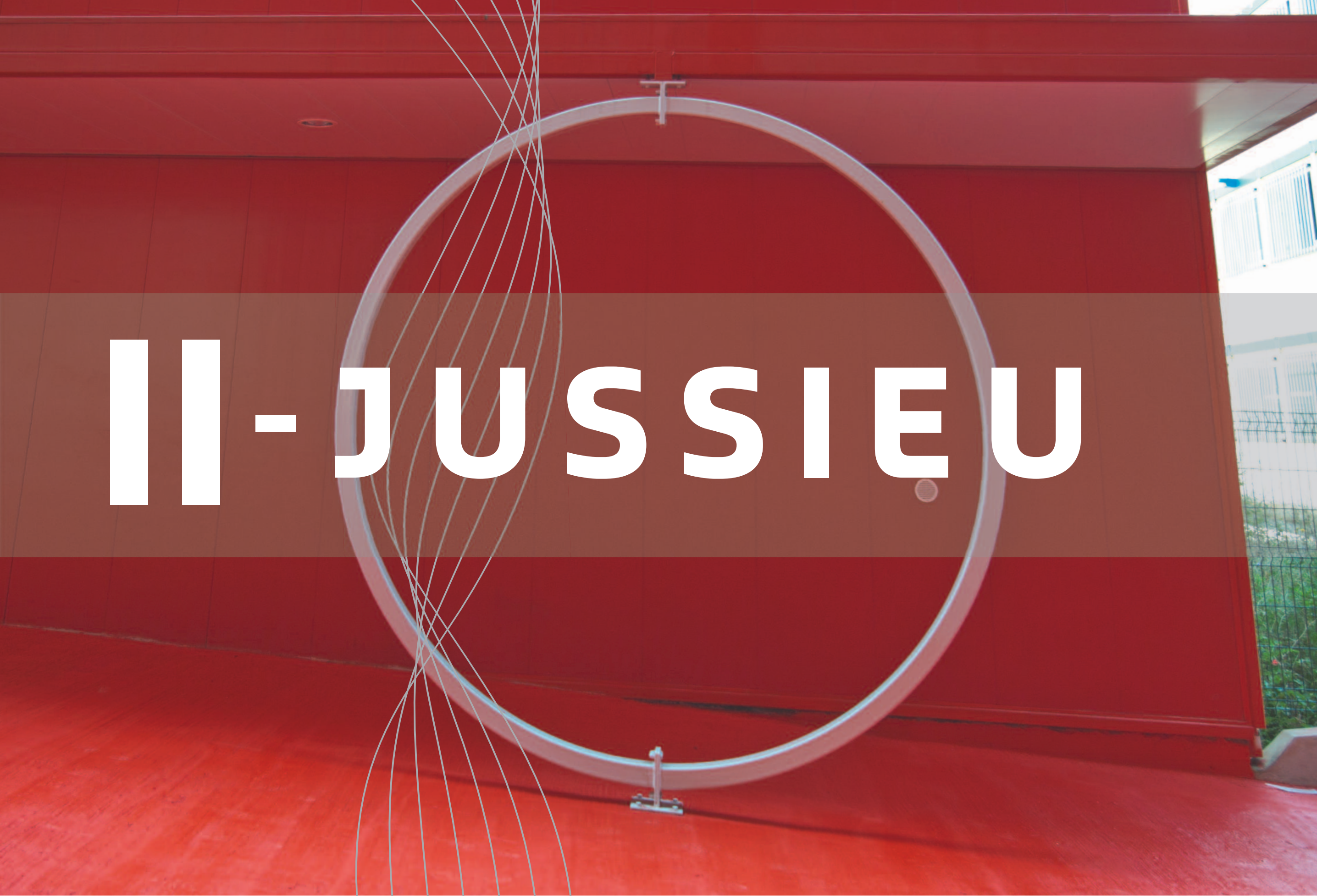
- Au démarrage des travaux du secteur Ouest centre et Est du campus de Jussieu au deuxième semestre 2012 (201 M€)
- Aux études et travaux prévus dans les conventions Censier-Poliveau et Lourcine (47M€).

AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHÉS



La direction des affaires juridiques et des marchés a participé à l'élaboration et au suivi d'une vingtaine de conventions passées entre l'EPAURIF et ses partenaires.

19



II - JUSSIEU

II.1 – DÉSAMIANTAGE GRIL ET REPROTECTION AU FEU

SECTEUR 4.4

Enjeux Objectifs et Avancement 2011

Le secteur 4.4 est constitué des barres 14/15, 15/24, 24/25 et des rotondes 14 et 24. Ce secteur est occupé principalement par :

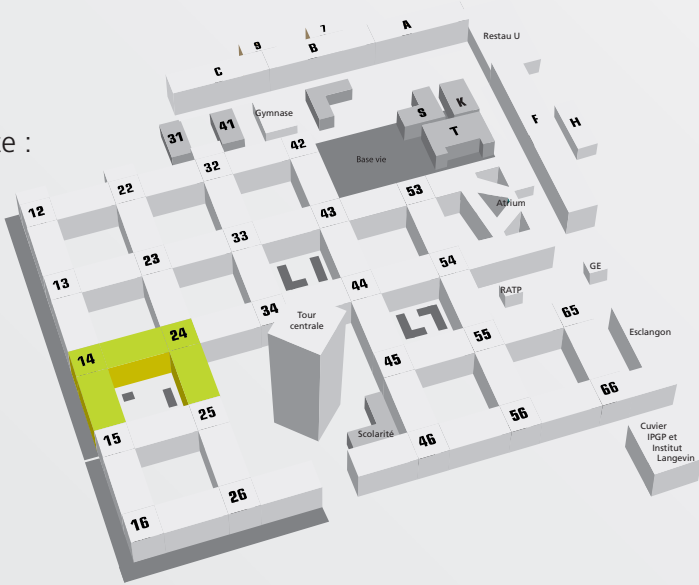
- l’Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) dont le relogement a été fait au premier semestre 2010 dans le nouveau bâtiment situé sur l’îlot Cuvier,
- deux laboratoires de physique de l’université Pierre et Marie Curie : le laboratoire de physique théorique des liquides et le laboratoire de physique théorique et des hautes énergies. Ces deux laboratoires ont été transférés définitivement au premier semestre 2010 dans le secteur Ouest Nord réhabilité.

Pour le secteur 4.4, l’année 2011 a été consacrée aux travaux de préparatoires (curage vert), aux travaux de désamiantage (curage rouge), de dépose des façades et de démolition des cloisons intérieures.

La fin des travaux de re-protection au feu (enduit plâtreux au plafond et sur les structures métalliques intérieures, déplombage et remise en peinture des poteaux et poutres métalliques extérieurs) est prévue pour juillet 2012.

Désamiantage

- Surface : 12 700 m² SHON
- Maître d’œuvre : CDB
- Bureau Contrôle Technique et Coordination Sécurité Protection Santé : COSSEC
- Entreprise de désamiantage : groupement CMS-ARENE
- Destruction des déchets amiante : INERTAM
- Enfouissement des déchets amiante : SITA



SECTEUR 5

Enjeux Objectifs et Avancement 2011

Le secteur 5 est situé au centre du gril d'Albert. Il est composé des barres 23/33, 33/34, 24/34, 33/43, 34/44, 33/34 et des rotondes 33 et 34. Il a nécessité, pour être libéré puis désamianté, un nombre important d'opérations de relogement du fait de l'hétérogénéité particulière de son occupation : services administratifs, services d'enseignement ou laboratoires de recherche des universités Pierre et Marie Curie et Paris Diderot.

Les deux principales destinations pour le relogement et la libération de ce secteur ont été :

- la ZAC Paris Rive Gauche pour l'université Paris Diderot,
- la tour Zamansky pour la présidence et les services administratifs de l'université Pierre et Marie Curie.

Cependant, tous les bâtiments de la ZAC Paris Rive Gauche de Paris Diderot n'ont pas été livrés à l'échéance 2007-2009. Deux hôtels industriels voisins de la ZAC ont donc été pris en location pour reloger les derniers services sur le campus de Jussieu de l'université Paris Diderot dans l'attente de la livraison d'une dernière tranche en 2012 réalisée en Partenariat Public Privé.

La réalisation d'un bâtiment provisoire K de 2 700 m² SHON, situé au cœur du campus de Jussieu, a été organisée dans des délais très courts suivant une procédure de conception-réalisation et a été livrée en juin 2009. Enfin, il est rappelé que pour tenir le calendrier de désamiantage du secteur 5 et dans l'attente de la livraison de leurs locaux définitifs, de nombreux relogements provisoires (réalisés en maîtrise d'œuvre directe par l'EPAURIF) ont été organisés de façon ponctuelle sur le campus de Jussieu.



Cet échelonnement des dates de libération des barres du secteur 5 a de fait entraîné un phasage en trois temps de l'opération de désamiantage et re-protection au feu :

- secteur 5.1 (2 barres + 1 rotonde) : début au 4^{ème} T 2008
- secteur 5.2 (2 barres + 1 rotonde) : début au 3^{ème} T 2009
- secteur 5.3 (1 barre) : début au 4^{ème} T 2010

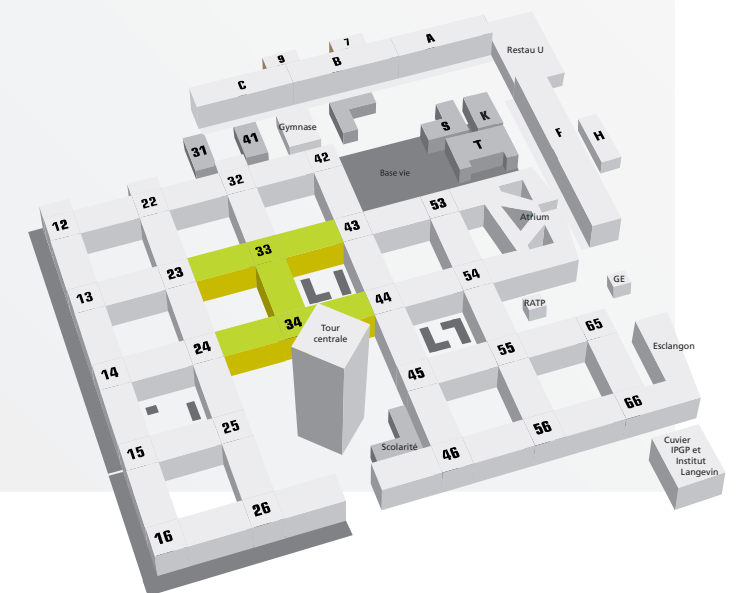
Désamiantage

- Surface : 24 000 m² SHON
- Maître d'œuvre : Argenium
- Bureau Contrôle Technique : BTP CONSULTANTS
- Travaux de désamiantage : SNADEC

- Inertage des déchets amiantés : Inertam
- Enfouissement des déchets amiantés : SITA
- Coordination Sécurité Protection Santé : COSSEC

L'année 2011 a été consacrée à la poursuite des travaux de désamiantage qui se sont achevés en septembre. Le dernier trimestre a été consacré au démarrage des travaux de traitement des poutres et poteaux métalliques extérieurs (déplombage et remise en peinture) et à la re-protection au feu de la superstructure (enduit plâtreux au plafond et sur les structures métalliques intérieures).

Les travaux de re-protection au feu seront terminés en avril 2012.



SECTEUR 6

**Enjeux Objectifs et Avancement 2011**

Le secteur 6 est un ensemble décomposé en deux sous-secteurs de travaux en fonction du calendrier de libération.

La première phase correspond à des travaux de désamiantage et re-protection au feu qui ont débuté au deuxième semestre 2009 après le départ des laboratoires de biologie de l'université Paris Diderot vers la ZAC Paris Rive Gauche ainsi que, pour l'université Pierre et Marie Curie, le départ de services administratifs vers la tour Zamansky du campus de Jussieu et de services pédagogiques vers le bâtiment K.

La seconde phase des travaux a commencé fin 2010 après le transfert du laboratoire de physique nucléaire et de hautes énergies de l'université Pierre et Marie Curie vers le secteur Ouest Nord réhabilité. La durée de chantier de cette phase sera néanmoins plus réduite puisqu'elle ne concerne que deux barres

contre trois barres pour la première.

- Secteur 6.1 (3 barres + 2 rotondes).
- Secteur 6.2 (2 barres + 1 rotonde).

Il convient d'attirer l'attention sur les conditions de transfert des laboratoires concernés par ce secteur. En effet, les laboratoires déplacés jusque-là ont été principalement des laboratoires utilisant peu de matériels à risque, comme les laboratoires de physique ou de mathématique. Pour les sciences du vivant, il convient en revanche de pouvoir maîtriser le risque lié au déplacement de produits chimiques inflammables ou cancérigènes, de produits biologiques contenant des substances pathogènes ou génétiquement modifiées, des produits radioactifs ou encore des produits stockés à très basse température (- 80°C). Ceci a impliqué pour l'EPAURIF un travail approfondi avec les services d'hygiène et de sécurité des universités et le recours à des prestataires particuliers.

Désamiantage

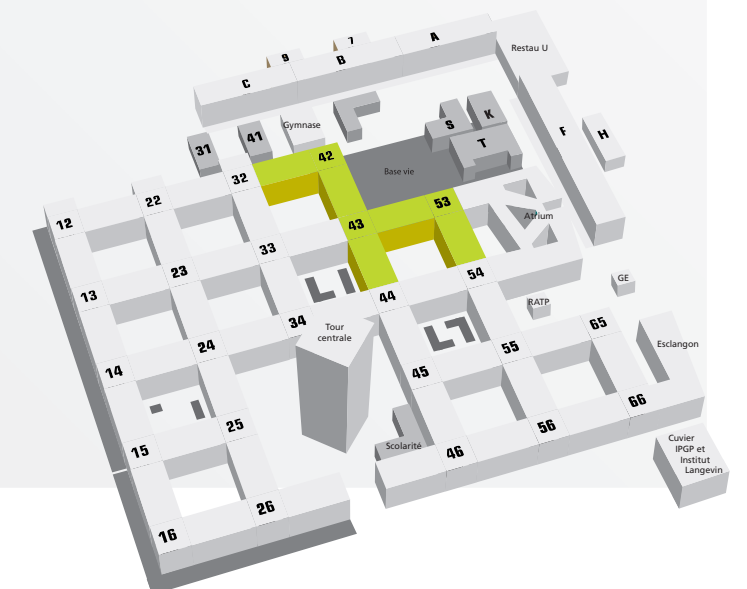
- Surface : 25 500 m² SHON
- Maître d'œuvre : Coteba / Argenium
- Bureau Contrôle Technique : BTP CONSULTANTS
- Coordination Sécurité Protection Santé : COSSEC
- Entreprise de désamiantage : SNADEC / SAT
- Inertage des déchets amiantés : Inertam
- Enfouissement des déchets amiante : SITA

Pour le secteur 6.1, l'année 2011 a été consacrée aux travaux de re-protection au feu de la superstructure (enduit plâtreux au plafond et sur les structures métalliques intérieures) et au traitement des poteaux et poutres métalliques extérieurs (déplombage et remise en peinture). Ces travaux se terminent en mars 2012.

Les travaux du secteur 6.2 ont concerné le traitement de l'amiante friable : mise

en œuvre du confinement dynamique (extracteurs d'air, système de distribution d'air respirable, adaptations du confinement de la tour technique) et curage rouge.

La dépose des façades est prévue au premier trimestre 2012 et la fin des travaux de re-protection au feu (enduit plâtreux au plafond et sur les structures métalliques intérieures, déplombage et remise en peinture des poteaux et poutres métalliques extérieurs) pour août 2012.



SECTEUR 7

Enjeux Objectifs et Avancement 2011

Le secteur 7 était occupé principalement par les laboratoires de chimie de l'université Paris Diderot (partis fin 2008 et début 2009 vers le bâtiment M5B de la ZAC Paris Rive Gauche), quelques locaux de l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP), qui rejoint l'îlot Cuvier au 1^{er} semestre 2010), et de l'université Pierre et Marie Curie.

Mis à part quelques laboratoires, pour lesquels des relogements au sein d'autres établissements (Collège de France, Ecole Normale Supérieure, Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris) ont été trouvés, une solution provisoire a dû être mise en œuvre pour le relogement de la majorité des autres laboratoires de l'université Pierre et Marie Curie, dans l'attente de la réhabilitation du secteur Est du gril, lieu définitif de leur réinstallation.

Ces relogements provisoires ont été les suivants :

- des locaux en Cassan F aux 2^{ème} et 3^{ème} étages pour le laboratoire de chimie organique,
- des locaux à Ivry pour principalement le laboratoire de réactivité des surfaces et le laboratoire de chimie des polymères.

Les travaux de désamiantage se sont déroulés suivant le même calendrier que les secteurs 4.4 et 6.2, du 3^{ème} trimestre 2010 au 4^{ème} trimestre 2011, marquant ainsi la fin du désamiantage du campus de Jussieu. Ce chantier se poursuivra en 2012 par celui de la re-protection au feu. Le relogement de la chimie de l'université Pierre et Marie Curie à Ivry illustre bien l'enchevêtrement des opérations. En effet, il a supposé le départ des actuels occupants (les végétalistes et le laboratoire LISIF) qui ont dû être relogés en Cassan B2, C2 et C3 et sur le « gril » en 65/66. Et par effet domino, il a fallu de même

prévoir le relogement des occupants de Cassan B2, C2 et C3 dans d'autres locaux (Cassan A4, B1 et F3), ce qui a également demandé des travaux d'aménagement. De fait, alors que le relogement de la chimie de l'université Pierre et Marie Curie était prévu début 2010, l'EPAURIF a dû anticiper cette opération dès 2006 pour réaliser en 2007 les travaux dans Cassan A4-B1-F3, puis planifier en 2008- 2009 les travaux préalables en Cassan B2, C2 et C3, pour pouvoir ensuite seulement conduire en 2009-2010 les travaux à Ivry.

Désamiantage

- Surface : 17 400 m² SHON
- Maître d'œuvre : Argenium
- Bureau Contrôle Technique et Coordination Sécurité Protection Santé : COSSEC

TRAVAUX DE DÉSAMANTAGE ET DE PROTECTION AU FEU

Secteur 6

La base vie du chantier est située dans l'emprise de la base vie EPAURIF.

Le désamiantage est terminé. Les travaux de sablage et de protection au feu de la structure sont en cours.
Fin du chantier prévue en août 2012

Secteur 7

La base vie du chantier est située dans l'emprise de la base vie EPAURIF.

Le désamiantage est terminé. Les travaux de sablage et de protection au feu sont en cours.
Fin du chantier prévue en novembre 2012.

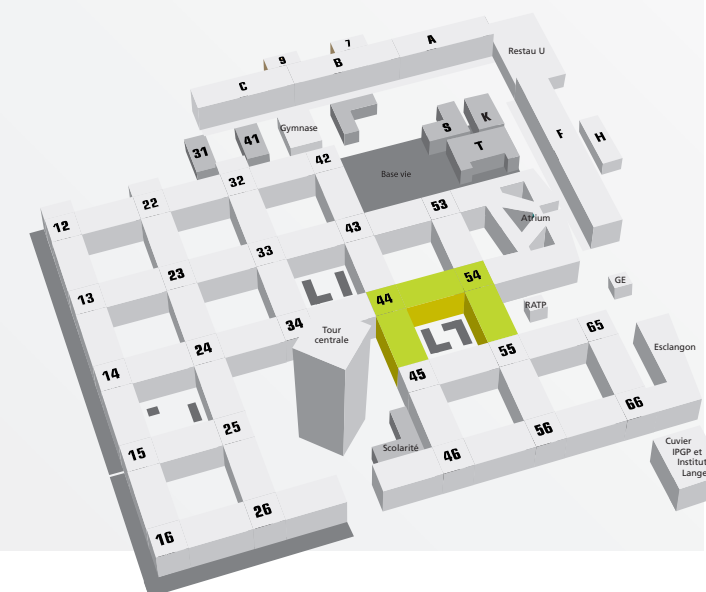
- Entreprise de désamiantage : SNADEC
- Inertage des déchets amiantés : Inertam
- Enfouissement des déchets amiante : SITA

Le chantier a démarré début 2011 avec le montage des échafaudages et des installations de chantier. Le curage vert a été effectué entre janvier et mars 2011. La zone rouge a été activée en avril et le curage rouge s'est déroulé à partir d'avril 2011.

En 2012, il est prévu de réaliser la dépose des façades, la démolition des cloisons intérieures et la re-protection au feu des bâtiments (enduit plâtreux au plafond et sur les structures métalliques intérieures, déplombage et remise en peinture des poteaux et poutres métalliques extérieurs).

Pour l'ensemble des secteurs, l'enlèvement de l'amiante friable et non encapsulé s'est terminé en décembre 2011 avec le secteur 7.

Les travaux de re-protection au feu sont en cours jusqu'en novembre 2012.



II.2 – RÉHABILITATION DU GRIL D'ALBERT

PARACHÈVEMENT DU SECTEUR OUEST NORD ET SUD

Enjeux Objectifs

Les bâtiments des secteurs Ouest Nord et Sud hébergent des unités de formation et de recherche en physique, mathématiques et informatique, ainsi que des fonctions transversales de l'université : enseignement banalisé, service des basses températures, bibliothèque universitaire, restauration, espace d'accueil recherche. Ils ont été livrés à l'université en mai 2010.

Les travaux de parachèvement ont principalement pour objectif de réaliser l'adaptation d'une partie des locaux (laboratoires de recherche, bureaux) et des installations techniques aux besoins des utilisateurs qui ont évolué depuis la programmation de 2005.

Avancement

Les études ont été menées entre fin 2009 et début 2010. Les travaux de parachèvement ont débuté en juillet peu de temps après le démarrage de la phase d'emménagement des utilisateurs dans les secteurs Ouest Nord et Sud rénovés (cette phase d'emménagement s'est déroulée sur plusieurs mois).

Ces travaux sont donc réalisés en site occupé, l'ensemble des locaux du secteur Ouest devant rester en état de fonctionnement pendant les travaux.

Maîtrise d'œuvre

- REICHEN & ROBERT & Associés : architectes, mandataire
- GINGER SECHAUD & BOSSUYT : BET

Contrôle technique

- VERITAS

Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé

- BECS

Entreprises

- Groupement ETDE/CLAISSE/PHIBOR

Calendrier

- Notification du marché de travaux : 30 juin 2010
- Fin prévisionnelle des travaux : juillet 2012



SECTEUR OUEST CENTRE

Enjeux Objectifs

Compte tenu des contraintes de phasage (voir secteur 4.4), le secteur Ouest centre sera livré trois ans après les secteurs Ouest Nord et Sud.

Un marché complémentaire de maîtrise d'œuvre a été notifié en février 2009 à Reichen et Robert & Associés pour le secteur Ouest centre afin de tenir compte des évolutions de programme et de phasage. C'est néanmoins cette partie qui permettra réellement d'apprécier le projet architectural de Reichen et Robert & Associés dans sa globalité, avec notamment la réalisation de l'escalier monumental sur la rue des Fossés Saint-Bernard.

Avancement

Les études démarrées en 2009 se sont poursuivies en 2010 et 2011. Le dossier projet a été validé en juin 2011, la consultation des entreprises a été lancée en septembre 2011 et les offres ont été reçues en décembre 2011.

Le démarrage de la période de préparation est prévu pour mai 2012 et celui des travaux pour septembre 2012.

Maîtrise d'œuvre

- REICHEN & ROBERT & Associés : architectes, mandataire
- GINGER SECHAUD & BOSSUYT : BET

Contrôle technique

- BTP Consultants

Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé

- BECS



Entreprises

- BOUYGUES : marché de travaux Tout Corps d'Etat (TCE) de réhabilitation du secteur Ouest centre (marché attribué en 2012)
- GOYER : fourniture des éléments de façades
- LENOIR Services : fourniture et pose de la signalétique intérieure
- KABA : fourniture des serrures

Chiffres Clés

- 31 000 m² SHON

Calendrier

Le secteur Ouest/Centre correspond à la phase 2 du secteur Ouest.

- Démarrage des études de maîtrise d'œuvre : mars 2009 (lancement des études Avant-Projet Définitif –APD– en octobre 2009)
- Notification prévisionnelle du marché de travaux : printemps 2012
- Fin prévisionnelle des travaux : début 2014

Programmation

Le secteur Ouest / Centre est dédié aux activités suivantes :

- Recherche et enseignement physique, chimie et informatique.
- Vie Scolaire.
- Amphithéâtres dont un équipé pour la physique, salle de conférence, salles de TP et de TD.
- Bibliothèque.
- Musée de Minéralogie.
- Accélérateurs de particules.
- Plateforme astrophysique en terrasse.
- Locaux administratifs.

SECTEUR EST

Enjeux et Objectifs

Le secteur Est du gril d'Albert, est formé de l'ensemble des bâtiments inséré entre le secteur 1 (dit secteur des théoriciens), le secteur Ouest et l'Atrium. Il s'agit d'un ensemble de 12 bâtiments à ossature métallique R+5, de leurs 7 rotondes de liaison et des fractions de socle correspondantes y compris 4 patios.

S'y ajoutent :

- au niveau Jussieu, le parvis de la tour Zamansky et son traitement paysager, le réaménagement de l'accès depuis la place Jussieu,
- le secteur 1, pour le traitement de l'étanchéité et des revêtements de sol ainsi que la protection au feu des structures,
- à l'entrée du campus rue Cuvier, la création d'une plateforme de production frigorifique,
- sur l'ensemble du campus, la restauration et la mise en valeur des œuvres d'art.

D'un point de vue architectural, le concepteur du projet doit garantir la cohérence du traitement architectural de toutes les parties du gril d'Albert, le secteur Est étant enclavé entre le secteur 1 déjà rénové, le secteur Ouest en cours de rénovation, l'Atrium et la tour Zamansky achevés respectivement en 2006 et 2009.

L'enjeu du concepteur est d'adapter son écriture au regard de tous ces projets mitoyens, tout en respectant l'œuvre initiale d'Edouard Albert.

Un soin particulier est apporté au traitement de la dalle du niveau Jussieu (étendu au parvis de la tour et au secteur 1) car il est le point d'accès principal au campus et le point de jonction entre les différents secteurs.



Programmation et projet architectural

Le secteur Est présentera une cohérence sur le plan scientifique dans la mesure où son périmètre coïncide avec le périmètre d'implantation de la chimie de l'université Pierre et Marie Curie en presque totalité et un centre de recherche de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris (ENSCP), ainsi que le pôle écologie de la biologie. Y sont aussi localisés le département des langues, des salles d'enseignement, deux bibliothèques d'enseignement, un grand amphithéâtre et des espaces de vie étudiante.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, désignée en 2008, a mené ses études en 2009 et 2010 en conduisant avec les représentants de l'université Pierre et Marie Curie un travail itératif de précision en ce qui concerne la mise au point du programme et des options d'aménagement.

Le projet de rénovation du secteur Est a été étudié pour conserver l'intégrité de l'identité du gril, cela se traduit par :

- la volumétrie des implantations dans le socle,
- le traitement des façades,
- les transparences au niveau de la dalle Jussieu,
- l'amenée de la lumière naturelle au niveau de la dalle Saint Bernard,
- la création d'axes piétons dans le prolongement de ceux déjà réalisés pour le secteur ouest.

Le projet offre modularité et flexibilité en superstructure à travers une standardisation de l'organisation spatiale.





Avancement

Les études démarrées en 2009 se sont poursuivies en 2010 et 2011 : le dossier de projet a été validé en avril 2011. Le marché de travaux a été notifié le 22 décembre 2011. La durée prévisionnelle des travaux est de 27 mois après une période de préparation de 6 mois.

Maîtrise d'Œuvre

- Architecture Studio : architectes, mandataire
- SETEC Bâtiment: Bureau d'Etudes Techniques (BET)
- PLANITEC BTP: OPC
- ECO CITES : économiste
- AVA acoustique : acousticien
- VULCANEO : sécurité incendie
- Michel DEVIGNE paysagiste et L'OBSERVATOIRE 1 : conception lumière

Contrôle Technique

- BTP Consultants

Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé

- BECS

Entreprises

- Groupement VINCI : Marché de travaux de réhabilitation du secteur Est
- GOYER : fourniture des éléments de façades
- LENOIR Services : fourniture de la signalétique intérieure

Autres prestataires

- ARTELIA : AMO technique général et programmation
- ENT Design : AMO signalétique sur l'ensemble du campus

Calendrier

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre : 10 février 2009
- Validation de l'Avant-Projet Sommaire (APS) : 2 février 2010
- Dépôt du permis de construire : mars 2010 ; obtenu le 21 juillet 2010
- Validation Avant-Projet Définitif (APD) : 3 novembre 2010
- Validation du dossier de projet (PRO) : 8 avril 2011
- Publication de l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) : 11 mai 2011
- Date limite de remise des offres : 5 août 2011
- Notification du marché de travaux : 22 décembre 2011

Durée du marché

6 mois de période de préparation et 27 mois de travaux

La fin des travaux du secteur Est réhabilité est prévue début 2015.

Chiffres Clés

La surface globale du projet : 113 000 m² SHOB (Surface Hors Œuvre Brute) pour 68 900 m² SHON dont approximativement :

- 47 900 m² SHON en superstructure,
- 21 000 m² SHON dans le socle.

BÂTIMENT T



Le projet s'inscrit dans le cadre de l'opération de désamiantage du campus. Ce bâtiment à R+2 d'une surface SHON de 1 800 m² est destiné à reloger les salles de TD des patios en vue des travaux des secteurs Est et Ouest Centre, et à donner des espaces de bureaux pour l'EPAURIF.

Le bâtiment a été construit selon la procédure de conception-réalisation. Il est de type modulaire préfabriqué, mais bénéficie des prestations intérieures comparables à celles d'un bâtiment traditionnel. Les parties réservées à l'enseignement se situent au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage qui sont classés Etablissement Recevant

du Public (ERP) 3^{ème} catégorie; ils sont accessibles principalement par le côté Atrium avec lequel le bâtiment est en liaison visuelle et fonctionnelle. Le 2^{ème} étage abrite des bureaux et est classé en code du travail.

Les études préalables et la consultation se sont déroulées en 2010, le marché de conception-réalisation a été notifié en janvier 2011 au groupement EURO-MODULES-ELLENAMEHL. La réception des travaux a été prononcée le 16 décembre 2011.

Coût total de l'opération : 3 410 K€ TTC

II.3 – BARRES DE CASSAN

MISE EN SÉCURITÉ

Enjeux et Objectifs

Le campus de Jussieu est composé de deux principaux groupes d'ouvrages distincts, désignés par les patronymes de leur concepteur, Cassan et Albert et de quelques constructions éparses.

Les barres de Cassan ont été édifiées par l'architecte Urbain Cassan entre 1958 et 1961 :

- L'une est à l'aplomb du quai Saint Bernard : Bâtiments ABC,
- L'autre est parallèle à la rue Cuvier : Bâtiment F.

D'apparence extérieure assez voisine, les deux bâtiments sont en réalité très différents sur le plan structurel. Les bâtiments ABC sont constitués d'une ossature en béton armé mais le bâtiment F est constitué d'une ossature mixte métal et béton armé. Les relogements définitifs et provisoires, nécessaires pour libérer les locaux amiantés du gril ont conduit à se pencher plus en détail sur les bâtiments de Cassan, notamment du point de vue de la sécurité incendie et de la stabilité au feu des bâtiments.

L'objectif était double :

- A court terme, disposer d'un cadre réglementaire pour accompagner les travaux de relogements,
- A moyen et long terme, déterminer les bases d'une programmation technique pour la réhabilitation de ces bâtiments, en cohérence avec le schéma directeur d'aménagement du campus.

Des schémas de mise en sécurité incendie ont pu être établis et validés par la préfecture de police.

Caractéristiques et avancement

Les bâtiments ABC représentent une surface hors œuvre nette d'environ 40 000 m² SHON répartie sur 9 niveaux (R+8) dont un rez-de-chaussée partiellement sur deux hauteurs.

Le rez-de-chaussée des bâtiments B et C a été aménagé avec des installations sportives. Le rez-de-chaussée du bâtiment A est en partie occupé, à titre provisoire, par des locaux préfabriqués à usage de bureaux et les étages par des locaux d'enseignement, des amphithéâtres, des laboratoires de recherche et des locaux techniques.

Les effectifs pouvant être admis simultanément sont de 3 201 personnes.

Le bâtiment F représente environ 25 500 m² SHON répartie également sur neuf niveaux (R+8) dont un rez-de-chaussée sur deux hauteurs. Le rez-de-chaussée est occupé par une bibliothèque, avec mezzanine partielle et les étages par des locaux d'enseignement, des amphithéâtres et des laboratoires de recherche.

Les effectifs pouvant être admis simultanément sont de 1 380 personnes.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2009.

Les travaux concernent notamment :

Pour ABC : la mise en place de colonnes sèches dans les circulations, la réalisation de voies échelles manquantes, la mise en place d'une détection incendie dans les circulations et les locaux à risques, le désenfumage des circulations intérieures et l'isolement des gaines techniques.

Pour F : la mise en place de colonnes sèches dans les circulations verticales, la réalisation de voies échelles manquantes ou mal placées, la mise en place d'une détection incendie dans les locaux à risques.



Les études ont été conduites en 2009 et 2010. Compte tenu de la nature des travaux à réaliser, la consultation des entreprises a fait l'objet de deux marchés distincts : l'un pour les travaux extérieurs dit de Voirie et Réseaux Divers (VRD), l'autre pour les travaux intérieurs, dit bâtiment.

La consultation des entreprises a été lancée en février 2011 pour les VRD et en juillet 2011 pour le bâtiment. Les offres ont été reçues en septembre 2011.

La Préfecture de Police a validé en décembre 2011 les travaux à réaliser au titre de cette première campagne de travaux.

Les travaux se dérouleront d'avril 2012 à avril 2014

Maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité incendie (travaux 2011-2014)

- Marc GILBERT, KUBIK Architecture
- Sudéquip, BET TCE
- Cabinet FT, économiste

Calendrier

Travaux conservatoires de mise en sécurité incendie Cassan ABC et Cassan F

- Sélection maîtrise d'œuvre Août 2009
- Études : Août 2009/Juin 2011
- Consultation Entreprises : Février 2011/Décembre 2011
- Notification marché de travaux VRD (Colas) : 27 février 2012
- Notification marché de Bâtiment (BTNR) : 27 février 2012
- Travaux : avril 2012 - avril 2014

Chiffres clés

- Surfaces : 65 500 m² SHON
- Effectifs : 4 500 chercheurs enseignants et étudiants
- Montant marché de VRD : 1 534 523 €
- Montant marché bâtiment : 4 487 193 €

RÉHABILITATION GLOBALE DES BARRES ABC



Enjeux, objectifs et avancement

Les nombreuses non-conformités techniques (électricité, traitement d'air, isolation thermique, accessibilité handicapés, etc...) constatées dans les bâtiments ABC sont susceptibles de conduire à un scénario de réhabilitation lourde en site libéré. Il a donc été décidé de réaliser un schéma directeur complet de mise en conformité technique pour ces bâtiments. A cet effet un marché d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été notifié en mars 2010. Il porte sur les volets suivants : programmation, fonctionnalité, technique, économique et phasage.

- une phase diagnostic global sur l'ensemble des barres de Cassan ABC a été conduite en 2010. Elle a conclu à la

nécessité de procéder à une réhabilitation d'ampleur de ces bâtiments et à l'impossibilité de réaliser les travaux nécessaires en milieu occupé,

- une phase de programmation a été menée en 2011. Le programme technique détaillé sera remis à l'université au 1^{er} trimestre 2012.

Ce document peut désormais servir de base à la sélection de la maîtrise d'œuvre.

AMO Technique et programmation pour Cassan ABC

- ARTELIA

Calendrier

- Études de programmation et de faisabilité: Mars 2010 / Novembre 2011

ANIMALERIE PROVISOIRE

Les niveaux de sécurité incendie à l'époque de la construction des barres de Cassan ABC ne correspondent plus aux exigences actuelles. La présence de l'animalerie au 8^{ème} étage de ces bâtiments pourrait, plus particulièrement, compromettre le classement de sécurité incendie actuel et placer l'établissement en Immeuble de Grande Hauteur. Il est donc apparu nécessaire de déplacer l'animalerie.

En parallèle, l'université Pierre et Marie Curie envisage une réhabilitation lourde

des bâtiments ABC et l'étude de faisabilité montre que des relogements « tiroirs » à l'intérieur des bâtiments n'est pas faisable. L'activité d'animalerie située au 8^{ème} étage doit donc être déplacée au plus tôt et regroupée hors des barres de Cassan dans l'attente d'une rénovation complète des barres.

En 2011, le marché de programmation a été notifié le 3 décembre 2011. Il est envisagé de réaliser l'opération en conception réalisation, dont la consultation devrait être lancée au cours de l'année 2012.

II.4 – RECONSTRUCTION DE L'ÎLOT CUVIER

INSTITUT LANGEVIN

Enjeux et Objectifs

L'EPAURIF, s'était vu confier la réalisation, sur la parcelle située 12 rue Cuvier à Paris, dite îlot Cuvier, d'un ensemble immobilier destiné à accueillir deux entités implantées sur le campus de Jussieu : l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) et la Bibliothèque des Sciences de l'Univers (BSU).

En novembre 2009, le Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des Universités, a demandé à l'EPAURIF d'étudier le remplacement de la BSU par le laboratoire Langevin.

Une convention spécifique a été signée à cet effet le 7 octobre 2010 entre l'EPAURIF, la ville de Paris et le rectorat pour un montant de 3 400 000 € TTC, porté ensuite à 3 550 000 € TTC.

Programmation

L'institut Langevin « ondes et images » a été créé le 1^{er} janvier 2009 au sein de l'Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles ParisTech.

Il s'appuie sur les compétences des deux laboratoires suivants :

- Le laboratoire ondes et acoustique (imagerie, thérapie médicale, contrôle non destructif, acoustique sous-marine et instrumentation),
- Le laboratoire d'optique physique (nano science, imagerie acousto-optique, instrumentation, photo thermie, métrologie optique).

Les aménagements projetés sont répartis globalement comme suit :

- Au sous-sol : environ 385 m² pour le laboratoire d'optique physique,

- Au rez-de-chaussée : environ 1 780 m² occupés par les laboratoires d'optique physique et d'ondes et acoustiques et par les bureaux du personnel, les bureaux des chercheurs ou des thésards, une salle de réunion et une bibliothèque,
- Au 2^{ème} étage : environ 200 m² de bureaux pour les chercheurs ou des thésards.

L'Institut Langevin pourra utiliser certains équipements de l'IPGP : services de restauration ou amphithéâtre notamment, après convention spécifique à passer avec l'IPGP.

Avancement

Les nouveaux locaux de l'IPGP ont été remis à cet établissement le 9 juillet 2010 et inaugurés par le Premier Ministre le 11 octobre 2010. Le dossier de consultation des entreprises pour l'Institut Langevin a été établi en janvier 2011. Le marché de travaux a été notifié en juin 2011. Un avenant à la convention de mandat a complété le programme des travaux. Les travaux devraient être achevés en mars 2012. La mise en service des nouveaux locaux est prévue au 2^{ème} trimestre 2012.

Maîtrise d'ouvrage

- Etablissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Ile de France
- Ville de Paris, Direction du développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur
- Ecole Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris

Affectataire des bâtiments principaux

- Institut de Physique du Globe de Paris



Futurs utilisateurs

- Institut Langevin

Maître d'œuvre

- Ateliers LION, Architectes – Urbanistes, mandataire
- GEC Ingénierie, bureau d'études technique et économique

Contrôle technique

- BATIPLUS

Coordination en matière de sécurité et de protection de la santé

- PRESENTS

Entreprise Générale

- Léon Grosse

Calendrier

- Faisabilité de l'opération : février 2010
- Convention de mandat missionnant l'EPAURIF : octobre 2010
- Notification du marché de travaux : juin 2011
- Avenant à la convention de mandat : septembre 2011

Chiffres clés

- Surface d'aménagement concernée : 2 365 m²
- Montant du marché de travaux : 3 087 243 € TTC

II.5 – RELOGEMENTS ET TRANSFERTS

RELOGEMENTS

PARACHÈVEMENT DE L'AMPHI 55

Les travaux ont été réalisés à l'issue de l'opération de restructuration de l'amphithéâtre 55 pour le relogement du service médical.
Le marché de travaux a été notifié le 21 juillet 2011.
Coût total de l'opération : 189 K€ HT

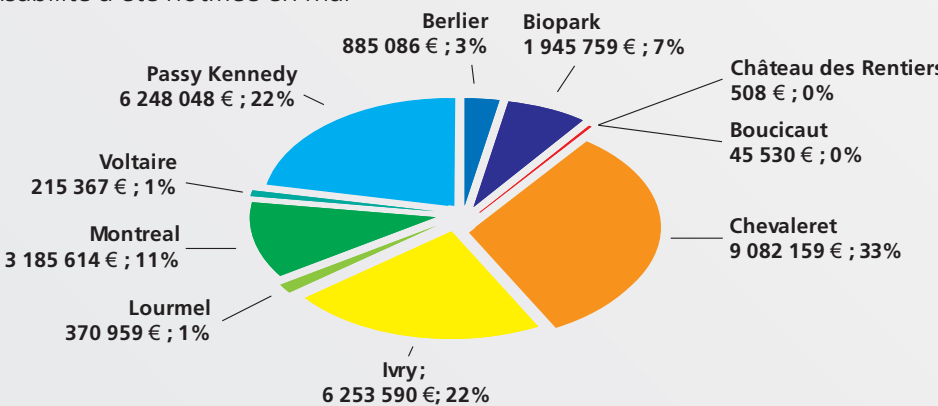
RÉCUPÉRATEUR D'HÉLIUM À IVRY

L'opération a été lancée suite au relogement des chimistes sur le site d'Ivry (réseau de récupération d'hélium, climatisation, aménagements divers second œuvre, installation et raccordement compresseur, etc.). L'étude de faisabilité a été notifiée en mai 2011.

Locaux extérieurs

Pour permettre la réalisation des travaux sur le site du campus, l'EPAURIF a été amené à louer des locaux extérieurs. Pour un seul d'entre eux, la localisation est extérieure à Paris intra-muros, en restant mitoyenne puisqu'il s'agit d'Ivry-sur-Seine.
Au 1^{er} Janvier 2011, l'EPAURIF louait 53 000 m², répartis sur sept sites (Berlier, Biopark, Chevaleret, Ivry sur Seine, Lourmel, Montréal, Passy- Kennedy).

La répartition du budget par site est indiquée ci-après :



En 2012, l'EPAURIF a vocation à se des-saisir d'une partie importante de son parc immobilier, les sites de Berlier, Biopark, Montréal et Passy – Kennedy devant être restitués.

Transferts

L'année 2011 a été consacrée à la passa-tion du marché d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage : Conception et contrôle des opérations de transfert « Libération des sites de relogement temporaire d'entités de Paris Diderot ».

L'opération vise à libérer des sites exté-rieurs (locaux tiroirs d'environ 26 000 m²), occupés par l'université Paris Diderot et pris à bail par l'EPAURIF. Il s'agit de locaux en majorité à usage tertiaire situés dans les immeubles Berlier, Biopark Watt, Chevaleret et Montréal (sur la dalle des Olympiades) dans le XIII^{ème} arrondisse-ment de Paris dont le contenu doit être principalement transféré vers les nouveaux bâtiments de l'université Paris Diderot sur la ZAC Paris Rive Gauche (PRG 2^{ème} tranche).



III - AUTRES PROJETS FRANCILIENS



III.1 – CAMPUS CONDORCET

Le Campus Condorcet a pour ambition de rassembler au nord de Paris un fort potentiel de recherche et de formation supérieure en sciences humaines et sociales de niveau international, dont des bureaux d'environ 180 000 m² SHON répartis sur deux sites proches – Aubervilliers (environ 9 hectares) et Paris Porte de la Chapelle (environ 1 hectare) – et correspondant à un effectif d'environ 15 500 personnes.

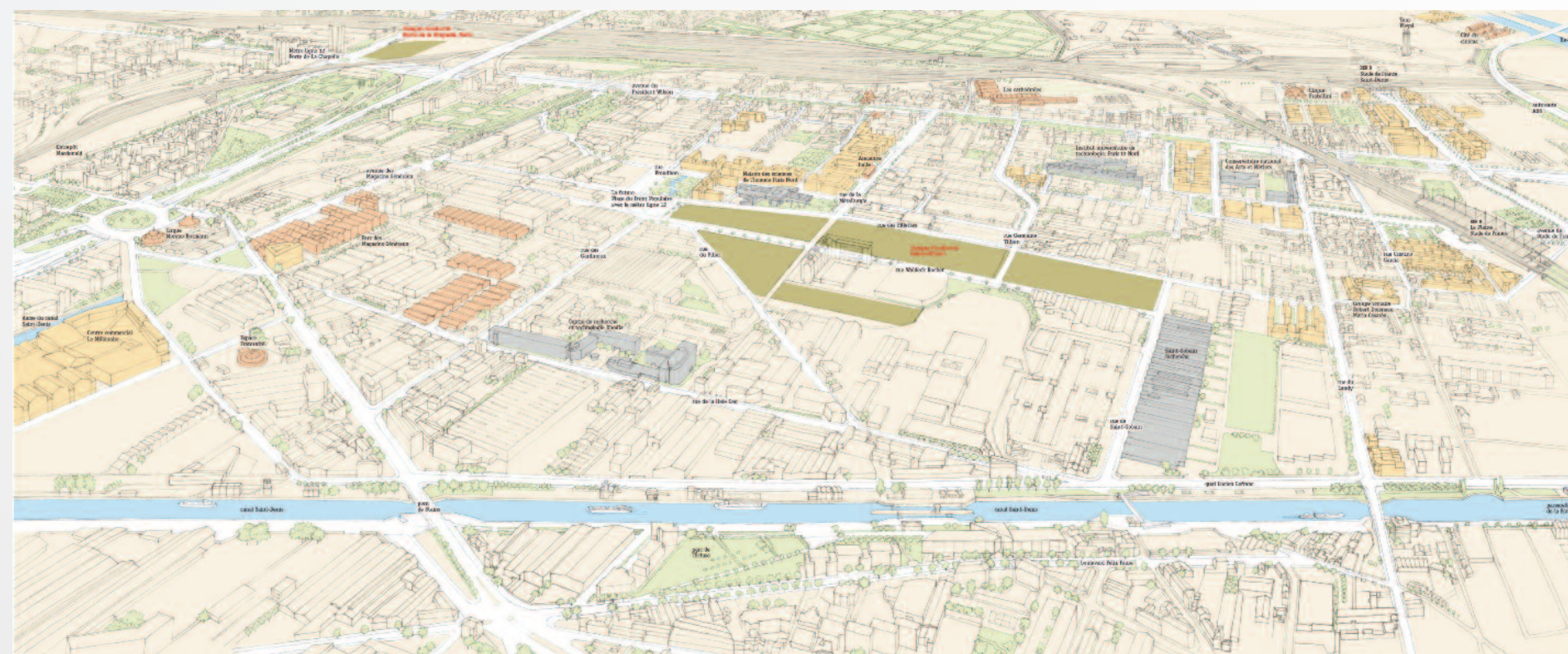
Les établissements concernés sont :

- l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS),
- l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE),
- l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne,
- l'université Paris 8 Vincennes-Saint Denis,
- l'université Paris 13 Nord,
- l'Ecole Nationale des Chartes (ENC),
- l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED),
- le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS),
- la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH).

L'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle pourrait rejoindre ces établissements comme membre fondateur avec l'implantation sur le campus de l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine (IHEAL) - l'Institut des Amériques (IDA), ayant par ailleurs décidé de s'implanter sur le campus.

L'opération dans sa phase 1 (100 000 m²) peut schématiquement être scindée en quatre périmètres :

- une opération globale menée en contrat de Partenariat Public Privé (PPP) sur le site d'Aubervilliers,
- la construction de la bibliothèque, ou Grand Equipement Documentaire (GED), sur le site d'Aubervilliers réalisée en loi Maîtrise d'Ouvrage Public (MOP),



- la construction d'un espace mutualisé de recherche et de formation à la recherche sur le site d'Aubervilliers réalisé en loi MOP,
- la construction de bâtiments universitaires sur le site de Porte de la Chapelle réalisée en loi MOP au profit de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Le PPP consiste en la conception, la construction, le financement, la maintenance et le renouvellement d'environ 45 000 m² SHON sur le site d'Aubervilliers. Ces surfaces comprennent un espace mutualisé de recherche et de formation à la recherche, le futur siège de l'INED ainsi qu'un pôle de service abritant entre autres un centre de colloque, une maison des chercheurs (environ 90 logements), un hôtel à projet, des équipements de soutien à la vie de campus et plusieurs espaces de restauration. Le PPP inclura également des prestations de services définies au cours du dialogue

compétitif. Le financement du projet est réalisé sur les intérêts générés par la dotation de 450 millions d'euros non consommables attribués au projet, par l'Etat, le 3 septembre 2009 dans le cadre de « l'Opération Campus ». S'agissant de son calendrier, l'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) de la procédure de dévolution du PPP devrait être publié mi 2012 pour aboutir à une signature du contrat de partenariat prévue pour mi 2014. A l'issue des travaux, la livraison des bâtiments devrait intervenir fin 2017, début 2018. La bibliothèque représente 25 000 m² SHON environ, située au cœur du futur campus, sur le site d'Aubervilliers. Elle sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Région Ile-de-France, financeur de l'opération estimée à 110 M€ Toutes Dépenses Confondues (TDC). S'agissant de son calendrier, le bâtiment devrait être remis à l'Etat en 2019. L'espace mutualisé de recherche et de

formation à la recherche (EMRF) représente 9 000 m² SHON environ, sur le site d'Aubervilliers. Sa destination sera, en un premier temps, mutualisée entre les différents membres fondateurs du Campus ; il devrait héberger, à termes, l'EHESS. L'opération est estimée à 40 M€ TDC financée sur les crédits CPER de la Région qui assurera la maîtrise d'ouvrage. En terme calendaire, le bâtiment devrait également être remis à l'Etat en 2019. Le bâtiment universitaire située Porte de la Chapelle, dans Paris, représente 22 000 m² SHON environ. Il accueillera les enseignements de premier cycle de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Outre les coûts d'acquisition foncière portés par l'Etat, la construction du bâtiment est estimée à 63 M€ TDC financée à part égale par la Ville de Paris, la Région Ile-de-France et l'Etat (crédits Contrat Plan Etat Région pour les collectivités). Le bâtiment devrait être livré en 2018.



L'EPAURIF s'est vu confier une mission de conduite d'opération à compter du 1^{er} octobre 2011, en continuité de l'Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC), en vue de la réalisation du projet du Campus Condorcet et notamment de la passation du ou des contrat(s) de partenariat à conclure. Cette mission inclut également une assistance pour les opérations menées en loi MOP. Cette mission d'assistance est exercée au profit de la Fondation Campus Condorcet.

Avancement :

- Avancement général de l'opération en 2011 :
- Validation du pré programme : mars 2011
 - Validation du programme général et préfiguration de la charte urbaine : septembre 2011

Conventions signées :

- Convention fixant les conditions et modalités d'intervention de l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP) en qualité d'opéra-

teur foncier signée entre l'Etat, la Fondation Campus Condorcet et l'AFTRP en novembre 2011

- Convention portant sur les modalités d'intervention de l'EPAURIF en qualité de conducteur d'opérations au profit de la Fondation signée entre l'Etat, la Fondation et l'EPAURIF en Décembre 2011.

Marchés notifiés

ou prochainement notifiés :

- Notification des marchés d'assistants à la personne publique : septembre 2011

Calendrier de livraison :

- Ouvrages réalisés en contrat de partenariat (site d'Aubervilliers) : 2^{ème} semestre 2017
- Grand Equipement Documentaire (GED) réalisé en loi MOP par la Région Ile-de-France (site d'Aubervilliers) : Fin 2018
- EHESS réalisé en loi MOP par la Région Ile-de-France (site d'Aubervilliers) : Fin 2018
- Ouvrages réalisés en loi MOP (site de Porte de la Chapelle) : rentrée universitaire 2018

III.2 – CENTRE TECHNIQUE DU LIVRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CTLES)

Enjeux et objectifs

Le Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur (CTLES) est installé depuis son ouverture en 1997 sur un terrain d'une surface au sol de 3 578 m², pour une SHON de 6 781 m², situé 14 avenue Gutenberg sur la commune de Bussy Saint Georges à Marne la Vallée (77607).

L'ensemble bâti, conçu en 1994 par l'architecte Dominique Perrault, est composé

de 2 magasins de grande hauteur, de 6 magasins traditionnels répartis sur 4 niveaux ainsi que des bureaux, des ateliers, d'un poste de garde et des services communs à la Bibliothèque Nationale de France (BNF).

Le CTLES compte aujourd'hui 69 km linéaires d'ouvrages stockés pour une capacité de stockage de 72 km linéaires, soit près de 3 millions de volumes.



III - AUTRES PROJETS FRANCILIENS

Face aux demandes croissantes de stockages des universités et grands établissements franciliens (de l'ordre de 3,5 à 4 km linéaires par an) et dans la perspective du désengorgement des bibliothèques parisiennes (délocalisation partielle des réserves documentaires au profit des salles de lectures ou places de travail), l'accroissement de la capacité de stockage du CTLES sur le site de Bussy Saint Georges est devenu nécessaire.

L'opération consiste à profiter de la réserve foncière encore disponible pour construire un nouveau bâtiment pour la satisfaction des besoins de stockage des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche des trois académies franciliennes, et notamment pour le stockage des ouvrages de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

Chiffres clés

- Surface de l'extension : 10 000 m² SHON
- Linéaire de rayonnage dans l'extension : 50 km
- Enveloppe financière : 33 M€ TTC

Calendrier

- Convention de maîtrise d'ouvrage entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), le CTLES et l'EPAURIF notifiée le 04/07/2011
- Marché de programmation notifié le 13/07/2011

- Convention d'utilisation des intérêts intermédiaires de la dotation Campus notifiée le 12/09/2011
- Arbitrage du MESR concernant le scénario d'extension par courrier daté du 07/12/2011

Avancement et objectifs calendaires

- Le programme a été établi en 2011.
- La livraison de l'ouvrage est prévue à l'automne 2015.



III.3 – OPÉRATION IMMOBILIÈRE CENSIER-POLIVEAU POUR LE COMPTE DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE-PARIS 3 ET DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (MNHN)

Le rapport de M. Bernard Larroutourou, de janvier 2010, sur l'évolution des établissements universitaires parisiens, rédigé à la demande de la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a identifié quelques structures de regroupement entre établissements et un plan d'ensemble pour les opérations immobilières prioritaires.

Dans la cartographie élaborée par M. Larroutourou, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), dont le cœur historique se situe au Jardin des Plantes, et l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, dont le site principal de Censier est amianté, apparaissent comme deux éléments importants auxquels il convient de réserver une place particulière dans le cadre des opérations immobilières du Plan Campus.

Le projet Censier-Poliveau répond à des enjeux de santé publique, avec le désamiantage du centre Censier, situé au 13 rue Santeuil dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, et à des enjeux scientifiques avec la construction et la réhabilitation de locaux fonctionnels pour les besoins de la recherche, de l'enseignement et de la préservation de collections remarquables du MNHN.

L'opération revêt un caractère prioritaire pour la mise en œuvre des stratégies immobilières des établissements concernés, comme en attestent les schémas pluriannuels de stratégie immobilière qu'ils ont élaborés fin 2011.

Enjeux et objectifs :

Le réaménagement de l'îlot Buffon-Poliveau répond donc à un double objectif :

- Faire bénéficier le muséum sur l'ensemble de ses sites du 5^{ème} arrondissement de locaux plus adaptés à ses activités actuelles. Un ensemble d'opérations de rénovation et de démolition / reconstruction est prévu pour que le muséum dispose d'une surface supplémentaire estimée à 12 000 m² SHON (dont environ 8 000 m² sur l'îlot Poliveau).
- Mettre à la disposition de l'université Sorbonne Nouvelle- Paris 3 un ensemble de bâtiments neufs, représentant une surface estimée à 51 500 m² SHON (dont environ 25 000 m² sur l'îlot Poliveau), qui constituera son implantation principale, répondant à l'essentiel de ses besoins actuels et prévisibles.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a attribué à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage de la réalisation des études préalables et de programmation pour ce projet.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 sont associés au déroulement de ces études.

Chiffres clés de l'îlot Buffon-Poliveau :

- Emprise foncière : 33 459 m²
- SHON construite : 30 883 m²
- Coefficient d'Occupation des Sols (COS) 3



Avancement :

Conventions :

- Signature de la convention entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et l'EPAURIF d'utilisation des intérêts intermédiaires de la dotation Campus pour les études des projets immobiliers Poliveau et site des Irlandais,
- Signature (juin 2011) de la convention entre le MESR, le MNHN et l'EPAURIF concernant les études préalables et de programmation pour le MNHN
- Signature (juillet 2011) de la convention entre le MESR, l'université Sorbonne Nouvelle- Paris 3, le MNHN et l'EPAURIF concernant des études préalables et de conception relatives au projet immobilier sur l'îlot Buffon-Poliveau pour le MNHN et l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

Programmation :

- Programmiste de l'université Sorbonne Nouvelle- Paris 3: Athégram
- Programmiste du MNHN : ARP (notification 2012)

Avancement des études :

- Etude notariale sur la situation domaniale de l'ensemble immobilier de l'îlot Buffon-Poliveau réalisée par le Cabinet Cheuvreux ;
- En cours : étude d'impact sur les sites du Jardin des Plantes et de l'îlot Buffon-Poliveau par la société Médiaterre Conseil avec les sociétés Arpents Paysages, Conseil Ingénierie et Biotopie.

III.4 – LE JARDIN DES PLANTES

Les projets sur le Jardin des plantes concernent trois bâtiments :

Le projet de Bâtiment dit « LIO » (Lieu d'Information et d'orientation), d'une surface de 950 m² SHON, bâtiment dont la programmation en phase définitive est arrêtée et dont le permis de construire a été accordé au Muséum National d'Histoire Naturelle. Ce bâtiment pourrait être utilisé, en phase transitoire, pour assurer des relogements temporaires durant l'avancement du projet immobilier Poliveau.

A l'issue de cette phase transitoire, le bâtiment serait rendu à sa destination telle qu'initialement prévue, celle d'un lieu d'information et d'orientation et d'un espace de restauration, à usage du public du Jardin des Plantes. Le marché de faisabilité et de programmation du bâtiment dans cette phase provisoire a été attribué à la fin de l'année 2011 au Groupement Couzanne EC6.

Le projet de bâtiment modulaire provisoire dit « Carré des Iris », à une surface cible de 3 000 m² SHON.

Ce bâtiment aurait vocation à être utilisé, pour assurer des relogements temporaires durant l'avancement du projet immobilier Poliveau et la rénovation de la Galerie de Paléontologie et d'Anatomie comparée.

Le projet de réserve souterraine dite « Réserve de Géologie » d'une surface cible de 3 000 m² SHON. Ce bâtiment aurait vocation à être utilisé, pour assurer le relogement définitif de roches et de sédiments humides du MNHN dans le cadre du projet immobilier Poliveau.



III.5 – LA MAISON DES IRLANDAIS



Le site dit des « Irlandais » est situé au 4, rue des Irlandais dans le 5^{ème} arrondissement, à proximité du Panthéon. Il s'agit d'un ensemble de trois corps de bâtiments ceinturant une cour intérieure pour une surface actuelle de l'ordre de 2 000 m². Une partie de ce site est occupée par l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (environ 500 m²), l'autre partie est actuellement inoccupée.

L'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, a décidé d'implanter les écoles doctorales et des unités de recherche sur le site réhabilité dans une nouvelle structure, intitulée « Maison de la Recherche ».

La Maison de la Recherche est constituée de 4 secteurs d'activité :

- La Vice-Présidence du Conseil Scientifique.
- Les Unités de Recherche.
- Les Écoles Doctorales.
- L'appui « administratif » aux unités de recherche et d'études doctorales ou Direction de la Recherche et des Études Doctorales (DIRVED).

Il s'agit d'offrir des locaux dédiés et adaptés à cette structure par l'optimisation du patrimoine disponible.

En complément de différents diagnostics préalablement réalisés par les services de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 (amiante, plomb, structure, etc.) et d'un programme fonctionnel, l'EPAURIF a conduit une étude complémentaire pour assurer la faisabilité d'une réhabilitation en respectant l'enveloppe des bâtiments. Ceci vise à optimiser les délais de l'opération tout en facilitant le respect des contraintes réglementaires imposées par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Paris.

Faisabilité technique et programmation :

- Cabinet François Bray Architecte
- Athégram

Les études étaient en cours à la fin de l'année 2011 et ce, en perspective de l'arrêt du programme au printemps et de la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre à l'automne 2012.

III.6 – L'ÎLOT CHAMPOLLION



Il s'agit d'une opération de réhabilitation d'un ensemble immobilier composé :

- d'une parcelle au 15, rue Champollion (Chancellerie des universités) de 1 422 m² Surface Dans Œuvre (SDO).
- de deux parcelles au 18 et 18 bis, rue de la Sorbonne (l'université Paris Sorbonne - CROUS), de 1776 m² SDO.

Sur la parcelle du « 15 », 18 logements vétustes et actuellement inoccupés, seront rénovés pour héberger temporairement des enseignants chercheurs, avec création d'un ascenseur.

La parcelle du « 18 » hébergera des fonctions administratives, après mise en conformité des équipements techniques, accueillera des étudiants (insertion professionnelle, sport et vie culturelle, associations, cafétéria CROUS).

Dans le cadre de l'opération, seront réalisées :

- la mise en conformité des espaces Etablissement Recevant du Public et code du travail, ainsi que l'accessibilité;
- la remise en service du passage de la Sorbonne.

Sur cette opération l'EPAURIF accompagne, en tant que conducteur d'opération, la Chancellerie des Universités, maître d'ouvrage délégué et l'Université Paris Sorbonne - Paris IV.

Le travail mené en 2011 a consisté en l'affinement des études de programmation et la sélection des candidatures de maîtrise d'œuvre.

III.7 – LA CASERNE LOURCINE

LE SITE



La caserne est située au 37 boulevard Port Royal 75013 Paris. Elle occupe en totalité l'îlot délimité par le boulevard Port Royal, la rue Broca, la rue Saint Hippolyte et la rue de la Glacière.

La caserne présente une surface totale construite de 36 787 m² (SHOB) sur les quatre bâtiments, correspondant à une surface nette de 28 720 m² (SHON), ainsi que 4 300 m² de parking en sous-sol.

Le cœur d'îlot est libre (ancienne place d'armes) ; une ligne de platanes borde un Espace Vert Protégé (EVP) de 1760 m².

Les quatre constructions se trouvent en périphérie de l'îlot :

- Bâtiment 1 : 5 486 m² R+3 + 1 sous-sol (bureaux) - construction fin XIXe siècle
- Bâtiment 2 : 4 199 m² R+3 + 1 sous-sol (bureaux) - construction fin XIXe siècle

- Bâtiment 3 : 10 207 m² R+8 + 2 sous-sols (hébergement + mess 300 pl + 140 pl stationnement)-construction années 1970,
- Bâtiment 4 : R+7 + 2 sous-sols 8 627 m² (bureaux et hébergements) – construction 1958.

L'ensemble représentant notamment 463 chambres ou studios (sur 9 200 m² environ) et environ 350 bureaux (sur 11 000 m² environ).

- Emprise de la parcelle : 11 977 m²
- Emprise construite sur la parcelle : 6 647 m²
- SHON existante : 28 569 m²
- Coefficient d'Occupation des Sols : 3
- SHON constructible du site : 35 931 m²
- SHON résiduelle : 7 362 m²

La transformation de la caserne en centre universitaire

La caserne Lourcine est actuellement affectée à la direction des ressources humaines de l'armée de terre et comporte tout à la fois des bureaux et des logements pour les personnels du ministère de la Défense. Suite au protocole d'accord signé par la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Ministre de la défense le 9 septembre 2010 sur la cession des bâtiments 1, 2 et 4, ce dernier s'engage à libérer totalement ces trois bâtiments à la fin du mois de juillet 2012.

Pour sa part le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche envisage de transformer les bâtiments 1 et 2 de la caserne Lourcine en centre universitaire dévolu à la vie étudiante et à l'enseignement supérieur, en lien avec l'université Panthéon Sorbonne. L'opération immobilière comprendra des travaux de réhabilitation et de mise aux normes, avec une possible extension (installation d'une bibliothèque au niveau de l'îlot central et/ou sous le bâtiment 3).

Le bâtiment 4 sera transformé en internat d'excellence et permettra à terme d'ouvrir 329 chambres pour des élèves de classes préparatoires ne bénéficiant pas d'un environnement propice aux études.

Transformation du bâtiment 4 en Internat d'Excellence Lourcine

L'année 2011 a été consacrée au recrutement des différents prestataires nécessaires aux études de réhabilitation de l'aile Est du bâtiment 4 afin de permettre l'ouverture de l'internat d'excellence pour la rentrée de septembre 2012 : programmeur, diagnostiqueurs, maîtrise d'œuvre. Les études opérationnelles se sont déroulées au dernier trimestre 2011.

Un marché de travaux tous corps d'état à bons de commande a fait l'objet d'une procédure de dévolution au second semestre 2011 afin de retenir une entreprise de travaux début 2012.



Les négociations fin 2011 avec les autorités militaires ont permis d'anticiper le déménagement de l'aile Est du bâtiment 4 pour la fin du 1er trimestre 2012, sécurisant la date de livraison de l'internat.

Calendrier général de la réhabilitation des bâtiments 1 et 2

2011

- Achat des bâtiments 1,2 et 4 de la caserne Lourcine par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Départ de la direction des ressources humaines de l'armée de terre (été 2012).
- Demande d'autorisations administratives pour le bâtiment 1.
- Etudes de faisabilité sur la création d'une bibliothèque et d'un amphithéâtre.

2012

- Achat des bâtiments 1,2 et 4 de la caserne Lourcine par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Etudes de programmation.
- Etudes de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment 1 en loi MOP.
- Départ de la direction des ressources humaines de l'armée de terre (été 2012).
- Demande d'autorisations administratives pour le bâtiment 1.
- Etudes préliminaires concernant le PPP.
- Démarrage de la procédure de dialogue compétitif pour le PPP.
- Etudes de faisabilité sur la création d'une bibliothèque et d'un amphithéâtre.

Les études en cours permettront, dans les prochains mois, de déterminer les conditions dans lesquelles Lourcine pourra devenir le site de référence de l'Ecole de droit de la Sorbonne, entité créée fin 2009 regroupant toutes les formations juridiques de l'université Paris 1. L'université et le MESR décideront également d'un mode de dévolution de l'opération et l'échéance de livraison du site réhabilité pourra alors être fixée.

2013

- Travaux : réhabilitation et mise en sécurité du bâtiment 1
- Choix du partenaire de PPP

2014-2015

- Ouverture du bâtiment 1 début 2014.
- Demande d'autorisations administratives pour le bâtiment 2, la bibliothèque et l'amphithéâtre.
- Ouverture du bâtiment 2, de la bibliothèque et de l'amphithéâtre pour la rentrée 2015.

III.8 – LA FONDATION « MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME » (BÂTIMENT RASPAIL, PARIS 6^{ÈME})

Désamiantage

La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) est située 54 boulevard Raspail dans le 6^{ème} arrondissement de Paris.

Elle est bâtie sur un terrain chargé d'histoire : c'est en effet là que se trouvait la communauté des Filles du Bon pasteur, fondée en 1686, pour filles dévoyées et sur le chemin du repentir. Puis, après la Révolution française, les lieux furent un temps un dépôt de vivres destinés aux troupes de la garnison de Paris. En 1851, les bâtiments devinrent la prison du Cherche-Midi jusqu'à sa démolition en 1961.

Réalisée par les architectes Lods, Depondt, Beauclair entre 1958 et 1970, l'immeuble actuel constitue un manifeste de l'architecture métallique des années 1960-1970 en France. Présentée dès son origine comme une réalisation "innovante", elle est le fruit d'une collaboration étroite entre architectes et ingénieurs et témoigne par l'association d'une structure issue du procédé de précontrainte métallique Wilenko et une conception très réfléchie d'un mur rideau aux panneaux de façade dessinés spécifiquement, des réflexions de l'agence d'architecture Lods, Depondt, Beauclair, qui a particulièrement œuvré dans l'utilisation du métal dans l'architecture française.

Le bâtiment héberge la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) et l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).

Il est composé de deux niveaux de sous-sol, une partie R+4 et une partie R+9, correspondant à une surface d'environ 17 700 m² (SHON) dont environ 13 650 m² en superstructure. La surface amiantée concerne environ 15 500 m² (SHON) et

comporte des flocages amiantés projetés sur la structure métallique porteuse.

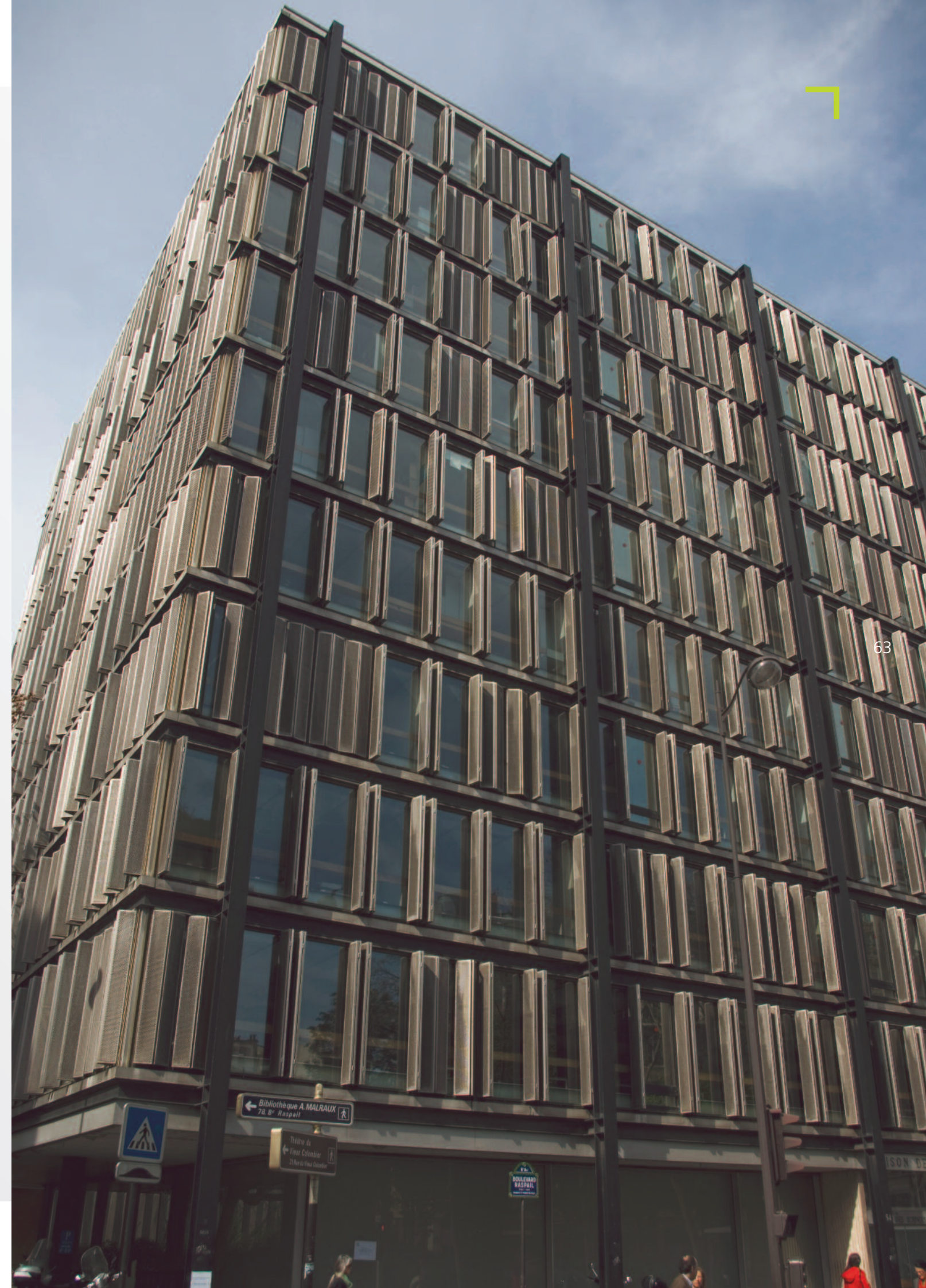
Conformément à la réglementation amiante, ce bâtiment doit être désamianté pour mi 2014. La libération du site a eu lieu fin 2010.

En 2011 un chantier de dépoussiérage amiante de 2200 m³ de fonds documentaires, d'archives et d'objets a eu lieu au 54 boulevard Raspail afin que les usagers puissent récupérer leurs outils de travail. Ce chantier, d'un montant de 123 000 € HT a duré trois mois et a été réalisé par l'entreprise CMS.

Le marché de maîtrise d'œuvre de désamiantage du bâtiment a été notifié et les études de désamiantage ont débuté fin 2011. Un diagnostic amiante et plomb complet du bâtiment aura lieu début 2012 et un chantier test de désamiantage sera organisé au 1^{er} semestre 2012 dans le bâtiment afin de permettre d'approfondir la connaissance du bâtiment et de sa construction. Le début des travaux de désamiantage est prévu pour 2013.

Réhabilitation

La réhabilitation du site désamianté devra permettre, dans les prochaines années, de tirer parti des potentialités importantes du site (localisation, dimensions, flexibilité, valeur patrimoniale), en préservant sa vocation principalement universitaire et son caractère emblématique. L'EPAURIF engagera en 2012 une étude globale portant à la fois sur l'analyse des fonctions et des usages futurs des bâtiments et sur la programmation de leur réhabilitation.



III.9 – LA FACULTÉ DE PHARMACIE

La faculté de pharmacie de l'Université Paris Descartes est située sur l'avenue de l'Observatoire dans le 6^{ème} arrondissement de Paris. Inaugurée en 1882, elle occupe aujourd'hui un site de près de 39 000 m² SHON qui peine à répondre aux exigences immobilières et ambitions stratégiques actuelles. Le projet de réaménagement, porté par le PRES Sorbonne Paris Cité, émane de trois objectifs majeurs, au-delà des enjeux de mise à jour technique et de valorisation patrimoniale du site : être un campus moderne et attractif pour les étudiants dans le cadre d'une redistribution des enseignements à l'échelle du

PRES, donner à la recherche, académique, appliquée et clinique, les moyens de se développer et de rayonner dans les sciences connexes au médicament, et proposer un lieu de rencontre et d'ouverture sur la ville à travers le concept de « Cité du médicament ».

En 2012, suite à une étude de schéma directeur préfiguratrice, une mission de mandat a été confiée à l'EPAURIF afin de mener les études pré-opérationnelles. L'approfondissement du projet, sur les volets de faisabilité technique, de programmation et de montage juridique et financier notamment, est en cours.



III.10 – LE SITE PIERRE MENDÈS-FRANCE

Le site Pierre Mendès-France est occupé par l'université Panthéon Sorbonne pour de l'enseignement (amphithéâtres, salles de TD) et comme bureaux administratifs. Il est situé rue de Tolbiac dans le 13^{ème} arrondissement de Paris sur une surface de 35 000 m² de SHON répartie en 3 tours : tour A (8 étages), tour B (15 étages), tour C (22 étages).

Ces tours ont été achevées en 1973, le site présente une pollution localisée à l'amiante. A la demande de l'université, l'étude précise de cette pollution et la production d'un mode opératoire pour les interventions d'exploitation courantes ont été réalisées au second semestre 2011. A ce titre, un chantier test a été réalisé fin 2011.

III.11 – L'UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE

L'université Paris-Dauphine prévoit d'entreprendre une réhabilitation importante de son site principal, complexe immobilier de près de 60 000 m² construit en 1955 pour abriter le commandement militaire de l'OTAN. Le projet de réhabilitation vise à la fois à préserver la sécurité technique du site, à améliorer sa fonctionnalité notamment par la redistribution de certaines surfaces, et à optimiser son exploitation

notamment d'un point de vue thermique. L'opération, qu'il est prévu de réaliser dans le cadre d'un partenariat public-privé, a fait l'objet d'analyses de faisabilité et d'études de programmation préalables, auxquelles l'EPAURIF a été associé en vertu d'une convention signée en 2011. La progression vers la phase opérationnelle se poursuivra en 2012.

III.12 – L'UNIVERSITÉ PARIS 13-NORD

L'université Paris 13 Nord est implantée sur les campus de Bobigny, la Plaine Saint-Denis et le site principal de Villetaneuse (20 hectares, près de 100 000 m² bâtis), au sein de territoires en mutation, porteurs de forts enjeux urbains en relation avec les dynamiques du Grand Paris. L'université a confié à l'EPAURIF la mission d'élaborer un schéma directeur qui devra mettre en cohérence plusieurs échelles des problématiques immobilières, de la programmation des bâtiments à l'aménagement des campus. Ce schéma directeur aura ensuite vocation à être mis en application lors de la réalisation d'opérations immobilières.



III.13 – AUTRES PROJETS INITIÉS EN 2011

Dans le cadre du développement progressif de son offre de services et de son réseau de partenaires universitaires, l'EPAURIF s'est impliqué en 2011 dans la préparation d'opérations qui se concrétiseront en 2012 par la signature de conventions d'études.

Peuvent ainsi être mentionnés :

- la réhabilitation du centre Sarrailh du CROUS de Paris
- l'actualisation du schéma directeur de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense
- la construction de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine à Nanterre
- la réhabilitation du centre parisien d'Arts et Métiers ParisTech.



IV.

CHIFFRES CLÉS

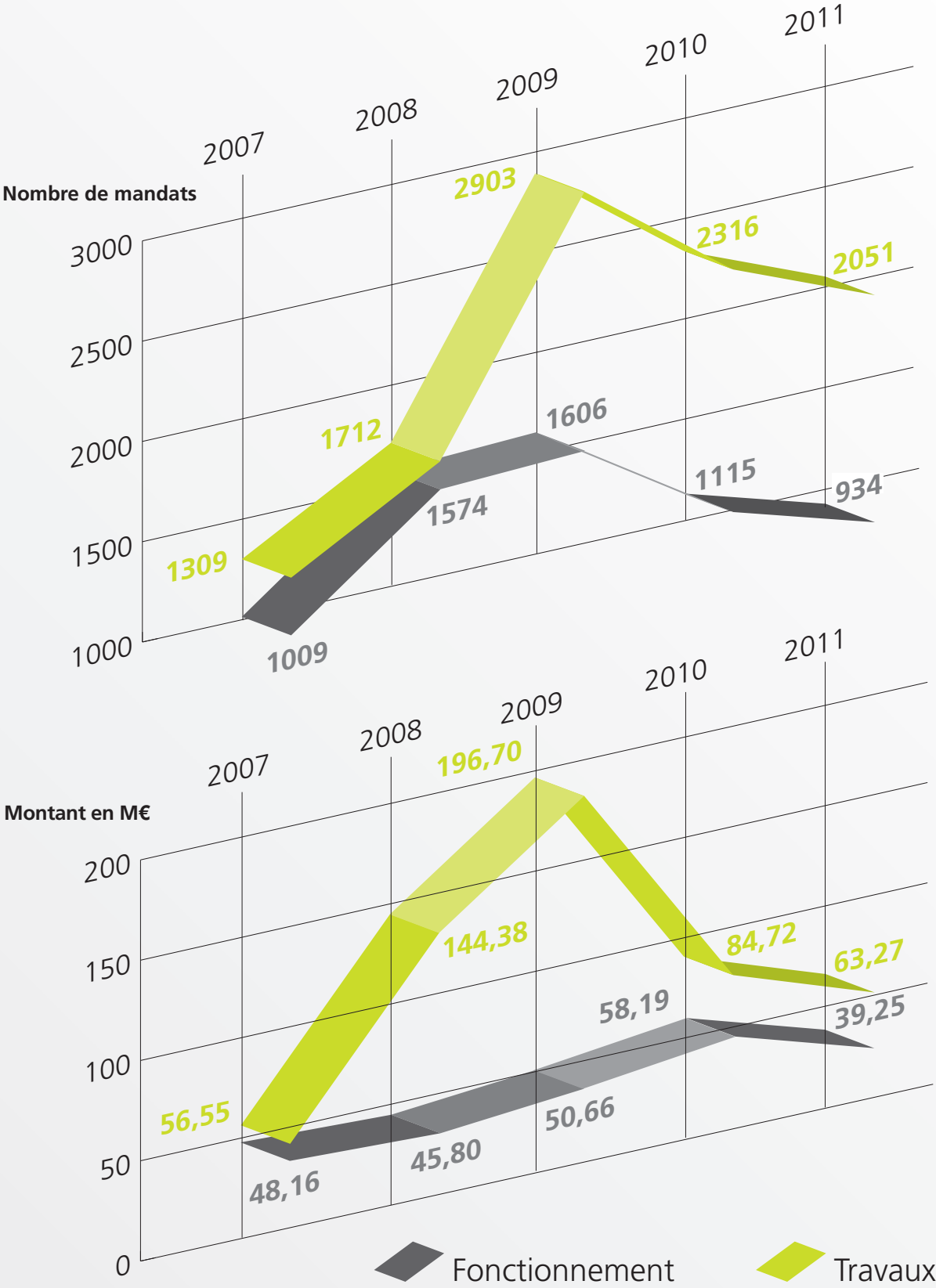
TABLEAU DES ENGAGEMENTS ET DÉPENSES
PAR SECTEURS ET PROGRAMMES

Programmes	Engagements M€	Dépenses M€
Sites extérieurs	20,241	21,493
Aménagements provisoires	1,964	4,534
Aménagt - Programmation	0	0
Transferts	2,251	2,488
Campus VRD	2,229	2,841
Désamiantage secteur Ouest	4,847	7,617
Réhabilitation secteur Ouest	3,150	8,724
Désamiantage secteur Est	8,498	29,797
Réhabilitation secteur Est	136,354	6,748
Réhabilitation tour Zamansky	0	0
Cassan Mise en sécurité	7,916	0,272
Cassan relogements	0,038	0,072
IPGP	3,254	2,488

MARCHÉS PASSÉS EN 2011

Catégories/seuils	Travaux	Services	Fournitures	TOTAL
4 000 à 19 999 € HT	4	38	8	50
20 000 à 49 999 € HT	4	9	1	14
50 000 à 89 900 € HT	4	9	1	14
90 000 à 124 999 € HT	2	5	0	7
125 000 à 209 999 € HT	1	3	0	4
210 000 à 999 999 € HT	1	3	0	4
1M€ à 4 844 999 € HT	3	0	0	3
> 4,845 M€ HT	5	1	1	7
sans mini/max à bon de commande	0	5	0	5
TOTAL	26	65	9	100

NOMBRE DE MANDATS EXÉCUTÉS/ENGAGEMENTS
ET PAIEMENTS PAR ANNÉE





V-ANNEXES

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPAURIF

(Juillet 2012)

Président du conseil d'administration
Recteur de l'académie de Paris-Chancelier des Universités : M. Patrick GERARD

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – DGESIP
Directeur général de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle : M. Patrick HETZEL

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Directeur général de la recherche et de l'innovation : M. Ronan STEPHAN

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Directeur des affaires financières : M. Frédéric GUIN

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Directeur du budget : M. Julien DUBERTRET

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
Directeur de France Domaine : M. Daniel DUBOST

Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable, des transports et du logement :
Directeur de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction : M. Etienne CREPON

Préfecture de la région Ile de France
Préfet de la région Ile de France, préfet de Paris : M. Daniel CANEPA

Rectorat de Créteil
Recteur de l'académie de Créteil, Chancelier des universités : M. William MAROIS

Rectorat de Versailles :
Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des universités : M. Alain BOISSINOT

Vice chancellerie de Paris
Vice-Chancelier des universités de Paris : M. Edouard HUSSON

Conseil régional d'Ile de France
2 représentants : M. Marc LIPINSKI, Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN

Mairie de Paris
2 représentants : M. Jean-Louis MISSIKA, M. Didier GUILLOT

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
Présidente de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 : Mme Marie-Christine LEMARDELEY

Université Pierre et Marie Curie
Président de l'université Pierre et Marie Curie : Jean Chambaz

Université de Marne-la-Vallée
Président de l'université de Marne-la-Vallée : M. Gilles Roussel

Ecole nationale supérieure de chimie de Paris
Directrice de l'école nationale supérieure de chimie de Paris : Mme Valérie CABUIL

Cité Internationale Universitaire de Paris - Conseil d'Etat
Président de la Cité Internationale Universitaire de Paris – personnalité qualifiée : M. Marcel POCHARD

Représentants du personnel EPAURIF
M. Robert BEAUDIQUEZ, M. Jean-Louis BLONDEAU.

RÉPONSE AUX PRÉCONISATIONS DE LA COUR DES COMPTES

La Cour des Comptes a effectué un contrôle des comptes et de la gestion de l'Etablissement Public du Campus de Jussieu (EPCJ) pour les exercices 2003 à 2009, devenu Etablissement public d'Aménagement Universitaire pour la Région Ile-de-France par le décret 2010-965 du 26 août 2010.

Son contrôle a donné lieu à un rapport public, présenté le 17 novembre 2011. La Cour des comptes émet des recommandations pour la gestion future des opérations menées par l'EPAURIF.

Ces recommandations s'articulent autour de trois axes : améliorer les compétences de la maîtrise d'ouvrage de l'EPAURIF, responsabiliser les établissements universitaires, créer les conditions d'un pilotage stratégique par l'Etat des opérations immobilières universitaires.

L'EPAURIF, dès la fin de l'année 2011, s'est engagé dans la réalisation des recommandations de la Cour des Comptes : une réorganisation tirant les conséquences de l'élargissement de ses missions, avec notamment la création d'un secrétariat général, axée autour des projets ; la mise en œuvre du chantier « procédures » afin de formaliser un cadre procédural de travail en interne mais aussi avec les divers partenaires ; la rédaction de conventions entre l'EPAURIF et ses partenaires.



L'ÉQUIPE (Juillet 2012)

DIRECTION GÉNÉRALE

- Directeur général : Thierry Duclaux
- Secrétaire de direction : Valérie Dolhin
- Responsable communication : Aurélia Ver Eecke

AGENCE COMPTABLE

- Agent comptable : Jean-Gilles Hoarau
- Assistante comptable : Solange Berthel,
- Assistant comptable : Karim Idir

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Secrétaire générale : Marie-Henriette Esquivié
- Adjoint(e) : X

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS

- Directrice des affaires financières et des moyens : Laetitia Gioan*

Secrétariat bureau d'ordre:

- Secrétaire : Cécile Anne

Service des affaires financières et budgétaires :

- Chef de service : Christian Vandepaer
- Chargé de gestion : Philippe Actif
- Chargée de gestion : Alia Bel Bachir
- Chargée de gestion : Marie-Ludivine Joachim
- Chargée de gestion : Michèle Lemarchand

Service Systèmes d'information et logistique :

- Chef de service Robert Beaudiquez
- Chargé de projet informatique et logistique : Patrice Gelezeau
- Archiviste : Sarah Gauthier*

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS

- Directrice : Joëlle Hokayem
- Adjointe à la directrice : Astrid Giraud
- Chargée de gestion : Marie-Xavier Carole*
- Chargée de gestion : Martine Gourgues*

POLE RESSOURCES HUMAINES

(nouveau positionnement et nouvelle dénomination à compter du 1^{er} janvier 2012)

- Responsable pôle Ressources humaines : Aline Pascarel *
- Secrétaire : Cécile Anne

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT

- Directeur : Pierre-Yves Guice
- Secrétaire : Alexandra Bleuzet*
- Directeur de projet : Jean-Louis Blondeau
- Responsable d'opérations : Patricia Zerpa-Durano
- Responsable d'opérations : Marina Goupil*
- Responsable d'opérations : X
- Conducteur d'opérations : Harmony Paulhe*
- Assistant d'opérations : Serge Bourens

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 1

- Directeur de la construction : Nicolas Flament

Pôle Gestion :

- Adjointe : Anne-Sophie Trinquet
- Chargée de gestion : Céline Cherrier
- Chargée de gestion : Mireille Guégan
- Chargé de gestion : Anthony Sanchez

Direction de projet 1 :

- Directeur de projet : Sabine Linguanotto*
- Responsable d'opérations : Caroline Bordes*
- Responsable d'opérations : Damien Coeur
- Responsable d'opérations : Julia Le Bourhis
- Responsable d'opérations : Benoit Roux*

Direction de projet 2 :

- Directeur de projet : Lucie-Anne Pihen
- Responsable d'opérations : Rémy Charbonnier
- Responsable d'opérations : Christine Rivoal
- Conducteur d'opérations : Sophie Hassenforder

Direction de projet 3 :

- Directeur de projet : Alain Philibert
- Responsable d'opérations : Denis Chevalier
- Responsable d'opérations : François Dumortier

Direction de projet 4 :

- Directeur de projet : Olivier Blanchard
- Responsable d'opérations : Inravi Thiounn
- Responsable d'opérations : Nicolas Trinquet
- Conducteur d'opérations : X

DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 2

- Directeur de la construction : Thomas Jeanneret

Pôle Gestion :

- Adjoint : Rémy Gaube
- Chargée de mission locaux extérieurs : Sandrine Gaillard
- Chargée de gestion : Stéphanie Avodagbé
- Chargée de gestion : Flore Junghwa Leclere
- Assistant d'opérations : François Levasseur

Direction de projet 1 :

- Directeur de projet : Denis Feuilloley
- Responsable d'opérations : Thomas-Elie Huber
- Responsable d'opérations : Juliette Hugues
- Conducteur d'opérations : Rudy Asperti
- Conducteur d'opérations : Benoît Peyrard

Direction de projet 2 :

- Directeur de projet : Camille Gehin
- Responsable d'opérations : Jean-Philippe Alloin
- Responsable d'opérations : Léonard Barzman*
- Responsable d'opérations : X

Direction de projet 3 :

- Directeur de projet : Rémy Gaube
- Responsable d'opérations : Jean Clément
- Responsable d'opérations : Anne Stievenard
- Conducteur d'opérations : Alexis Bourgeois
- Conducteur d'opérations : Henri-Pierre Perrin

Ont quitté l'EPAURIF :

Antony Belin
Frédérique Cousin
Lamri Dahmane
Christiane Demeyere
Alexandrine Domingues
Mustapha El Arabi
Charlotte Flavigny
Fleur Gaultier
Corinne Gorge
Véronique Pagnac
Josette Lioté
Jean Liou

*Arrivées 2012



EPAURIF - Bâtiment S - 10 rue Cuvier 75005 PARIS

www.epaurif.fr

Directeur de publication : Thierry Duclaux

Conception graphique : LeGrand8

Crédit photo : EPAURIF, AS-Architecture Studio. R. Rodier, Denerier-Pascarel, V. Bourdon, F. Legrand,

Lacagne et Stafie, Reichen & Robert et Associés, B'N'T Communication,

La Sorbonne-Chancellerie des universités de Paris, Agence A.Roubaud Architecte.

Novembre 2012

Imprimé sur papier issu de
forêts gérées durablement



